Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoireshistori03gu

MÉMOIRES

DE LA

PRINCESSE.

DE LAMBALLE.

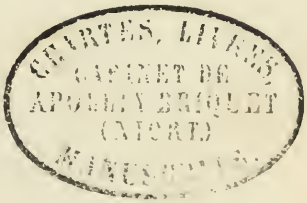

L. J. M. DE BOURBON,
Duc de Penthièvre.
Né à Rambouillet le 16 Novembre 1725
Mort à Vernouillet le 4 Mars 1793.

MÉMOIRES
HISTORIQUES
DE
MARIE-THÉRÈSE-LOUISE
DE CARIGNAN,
PRINCESSE
DE LAMBALLE,

Une des principales Victimes immolées dans les horribles journées des 2 et 3 Septembre 1792;

Publiés par Mme. Guénard.

Tome III.

A PARIS,

Chez LEROUGE, Imprimeur, passage du Commerce, cour de Rohan, la 1ère. porte cochère à gauche en entrant par la rue St. André-des-Arts;

L'Auteur, rue de la Tour-d'Auvergne n. 135.

1801.

Universitas
BIBLIOTHECA
ttav ensis

388982

CSP

DC
137.5
.L2G9
1801
v.3

MÉMOIRES
HISTORIQUES
DE
MARIE-THÉRÈSE-LOUISE DE CARIGNAN,
PRINCESSE
DE LAMBALLE.

JAMAIS la cour n'avoit paru aussi tranquille que dans cette année ; on se félicitoit de la paix, dont le premier article avoit été la reconnoissance de l'indépendance de l'Amérique ; et Louis XVI qui ne connoissoit que le bonheur de ses semblables, s'estimoit heureux

en pensant que des hommes dont il prisoit les vertus lui devoient la liberté ; liberté, comme je l'ai déjà dit, qui devoit lui être si funeste, et dont la France ne recueillit alors d'autre fruit, que la haine implacable des Anglois qui ne nous ont jamais pardonné de leur avoir enlevé la domination du continent de l'Amérique septentrionale ; haine qu'ils ont dissimulée, et dont les effets pèsent encore sur la France où ils excitent sans cesse de nouveaux troubles. Mais accusera-t-on le roi de n'avoir suivi que les mouvemens de son cœur ? Imaginoit-il que parmi les princes de son sang, il se trouveroit une ame assez atroce pour s'unir à ses perfides voisins ? Et lorsqu'il voyoit régner, en apparence, autour de lui, la paix et

le repos, pouvoit-il croire que déjà la terre sur laquelle il marchoit, semblable à celle qui avoisine les volcans, renfermoit dans ses entrailles les matières qui, mises en action par des scélérats, la feroient entr'ouvrir sous ses pas et l'engloutiroit pour jamais? Il ne faisoit aucune attention à ce goût dominant des modes anglaises que le duc de Chartres avoit amenées en France, ni à ses voyages à Londres ; il ne voyoit dans des manières infiniment opposées à celle des autres princes, que le résultat de ses principes, qu'il ne pouvoit regarder comme dangereux, parce que le jugeant sans moyens par lui-même, il ne pensoit pas qu'il pût être un jour chef de parti, si toutefois on peut donner ce titre à celui dont on n'employoit que le nom.

A cette époque, les philosophes seuls prédisoient une révolution, les uns par l'exagération de leur philantropie, les autres pour se rendre célèbres. Mais ces élémens de désordre étoient, comme je le dis, renfermés dans les ténèbres, et jamais on ne se crut plus à l'abri de tout mouvement. La situation des finances, quoiqu'assez mauvaise, n'alarmoit pas. Des impôts et des emprunts suppléoient à tout. L'état ressembloit à ces jeunes gens qui dévorent leur patrimoine, mais qui tant que cette ressource subsiste ne s'apperçoivent pas de la misère qui les menace. Le roi dont l'extrême bonté a été taxée de foiblesse, s'imposoit la plus sévère économie; mais il n'avoit pas le courage d'exiger la même retenue dans les per-

sonnes de la famille royale. Déjà sa maison militaire et domestique avoit souffert une telle diminution, qu'elle n'avoit plus rien de cette magnificence des derniers règnes. Il n'avoit ni maîtresse, ni favoris ; et cependant des sommes immenses étoient employées à des dépenses multipliées, qui n'ajoutent rien à l'éclat du trône. Le peuple souffroit, mais les courtisans étoient heureux, et Paris, qui n'a de commerce que celui des bagatelles inutiles, s'enrichissoit aux dépens du reste de l'état. Un cercle dont les rayons ne s'étendoient qu'à une distance bien peu considérable, en comparaison du reste de l'empire, réunissoit les plaisirs, les arts, le goût et l'abondance ; et tout le talent des ministres consistoit à empêcher que le

roi ne portât plus loin ses regards. Si les plaintes de ceux qui ne participoient pas à l'opulence factice qui environnoit le trône, arrivoient à son cœur vraiment paternel, il se fâchoit, menaçoit de disgracier ceux qui ne remplissoient pas ses intentions, s'affligeoit d'être si mal secondé ; mais on lui promettoit des temps plus heureux ; on imposoit silence à ceux qui avoient osé élever la voix, et le roi semblable à une mère tendre, réveillée par les cris de son enfant, qui se rendort, dès qu'elle ne l'entend plus, retrouvoit sa sécurité lorsque les ministres étoient parvenus à lui dérober la connoissance du malheur des habitans de la campagne.

Ce fut ce calme décevant qui laissa à ses ennemis, ou plutôt à

ceux de la patrie, le temps de préparer dans le silence les secousses rapides qui firent disparoître du sol de la France un trône affermi par quatorze siècles. Mais les moyens qu'ils employèrent, furent si obscurs, qu'il est presque impossible de les décrire. Aussi ces années, jusqu'à celles qui touchèrent la révolution, n'offrent aucun évènement mémorable. Et la princesse de Lamballe que la faction des Polignac avoit presqu'entièrement éloignée de l'intimité de la reine, vivoit en simple particulière, consacrant une grande partie de ses revenus à soulager les infortunés, ou à récompenser les actes de vertu : j'en rapporterai quelques exemples. Le récit des actions glorieuses sert d'émulation à ceux qui courent la

carrière militaire ; celui des traits de bienfaisance engage à les imiter. Je me plais donc à peindre madame de Lamballe et monsieur de Penthièvre répandant leurs bienfaits sur la femme Meuthe qui, mère de dix enfans, en adopte un onzième resté sans parens et dans la plus profonde misère. J'aime à la voir encourager par sa présence les travaux de tréport, dans le comté d'Eu, qui ont conservé le port de Dieppe, qui sans les écluses que le prince fit faire à ses frais, auroit fini par se combler. Il n'appartient qu'aux grands propriétaires de s'immortaliser par de semblables entreprises ; mais il faut pour être digne de mériter cet honneur, ne pas dissiper en folles dépenses, pour des chiens, des chevaux, et des femmes perdues,

les

les revenus de ces mêmes terres, qui, reportés sur le sol, lui donnent la fertilité et par elle enrichissent l'Etat.

Les ames douces et exemptes de passions trouvent, dans les découvertes des arts, un aliment au feu qui les anime sans les dévorer. Aussi, madame de Lamballe prit un vif intérêt à la découverte que fit monsieur Mongolfier, d'une nouvelle manière de voyager, qui n'avoit eu jusqu'alors aucun exemple. Elle assista, avec toute la cour, à sa première expérience. Il enleva, de Versailles, le 19 septembre 1783, cette machine aërienne à qui il donna son nom. Il avoit adapté à la Mongolfière, une espèce de cage qui renfermoit trois animaux de mœurs et de goûts fort opposés; le coq

dont le fier courage l'a fait prendre pour devise aux Français ; l'agneau doux et timide, emblême plus mystérieux et non moins révéré : quant à leur troisième compagnon, sa démarche pénible et son goût pour les eaux fangeuses ne lui auroient pas fait prendre sa route au-dessus des nuages ; et le pauvre canard qui n'avoit jamais quitté les bords de l'abreuvoir qui l'avoit vu naître, ne fut pas peu surpris de se voir enlever à quatre cents toises. MM. Mongolfier et Pilâtre-Desrosiers qui avoient jugé de la direction, suivirent la machine aërienne, et arrivèrent au moment où elle tomba dans le bois de Vaucresson, à une demi-lieue du point du départ. La cage avoit été séparée par l'effet de la chûte. Mais ces premiers aréo-

nantes, qui n'avoient nulle idée du danger de l'expérience, et dont ce violent exercice avoit excité l'appétit, mangeoient tranquillement. On les rapporta en triomphe; et le roi après avoir félicité l'auteur de cette importante découverte, ordonna que les trois animaux qui avoient démontré la possibilité d'exister au-dessus de la région nébuleuse, fussent nourris et conservés avec grand soin à la ménagerie: acte de bonté que je consigne ici, et qui peint le caractère de Louis; car, celui qui est bon pour les animaux est rarement méchant pour les hommes. Comme madame de Lamballe descendoit de la terrasse pour se promener dans les bosquets, elle apperçut un des ouvriers qui avoit été employé à la construction de la

Mongolfière et qu'elle avoit vu travailler à Rambouillet; et comme il pleuroit, elle lui demanda ce qu'il avoit. — Pardi, madame, j'en ai sujet; j'avois dit à monsieur Mongolfier: laissez-moi monter dans cette galerie que vous faites au-dessous de la machine; il n'a jamais voulu, et a prétendu qu'il ne risqueroit point la vie d'un homme. Il y a mis trois animaux; et voilà à présent qu'ils vont vivre à leur aise sans que rien ne leur manque: si le roi a eu tant de bonté pour des bêtes, que n'auroit-il pas fait pour un pauvre artisan comme moi? ma fortune seroit faite..... Je ne m'en consolerai jamais. - Madame de Lamballe rit beaucoup de cette ingénuité, et lui donna quelques louis pour le consoler d'avoir manqué

une si belle occasion de s'enrichir.

Cette expérience fut suivie de beaucoup d'autres; on perfectionna si promptement cette importante découverte, qu'on se flatta qu'elle iroit bientôt au terme desiré. Francklin la jugea en sage, et dit que c'étoit un enfant encore au berceau, qui pouvoit être un grand homme ou un sot. Dix-sept ans se sont écoulés depuis la première ascension, et on n'a pas encore pu parvenir aux moyens de se diriger, qui seroit le seul but utile. MM. Charles et Robert remplacèrent la Mongolfière par un ballon rempli d'air inflammable, et donnèrent au public, le 4 décembre de la même année, le superbe spectacle de voir deux hommes s'élever au-dessus de

l'atmosphère, et parcourir un long espace. Blanchard qui, dès 1780, avoit inventé des aîles pour franchir les airs, et qui à cette époque avoit trouvé le parachûte que je le vis manœuvrer, laissa bientôt la machine dangereuse d'Icarre, pour celle de Charles et Robert. Il est de tous les aréonantes le plus infatigable; il a traversé le Pas-de-Calais, et montré à nos voisins, si jaloux de nos succès dans tous les genres, qu'il pouvoit y avoir un jour un moyen de descendre chez eux sans craindre leurs vaisseaux. Garnerin a suivi et surpassé ses maîtres : mais si l'on en excepte les ballons pour servir à observer une ville assiégée, cette brillante découverte a, comme presque toutes celles du siècle dernier, présenté plus de singularité que d'utilité réelle.

Cependant, je ne puis, toutes les fois que je vois des hommes se confier à cette machine, m'empêcher d'éprouver un sentiment de reconnoissance et d'admiration qui m'émeut jusqu'au fond du cœur : qui sait, me dis-je, si ce ne sera pas à leur courage qu'on devra les découvertes les plus importantes pour l'humanité ? Et en me souvenant de la mort cruelle de Pilâtre Desrosiers, je n'ai de tranquillité que lorsque je sais qu'ils sont descendus à terre sans accident.

La loge de la Candeur décerna une couronne à monsieur Mongolfier; la grande maîtresse l'accueillit avec les sœurs, et lui réitéra les éloges qu'il avoit reçus de son altesse à Versailles. La fête avoit deux objets : le premier, de célébrer celui

qui avoit ouvert cette nouvelle carrière aux observations des phénomènes de la nature ; le second, de rendre au nommé Thyon, les hommages que son héroïsme méritoit, d'autant plus qu'il avoit laissé ignorer depuis quatre ans, par excès de modestie, un de ces traits sublimes de courage qui caractérisent la nation française.

Au siège de Brumstown-vill, dans l'île de Saint Christophe, le nommé Thyon, âgé de vingt ans, soldat au régiment de Touraine, étant chargé avec plusieurs de ses camarades du service de l'artillerie, portoit une bombe à la batterie ; ces énormes masses sont suspendues par un anneau de fer à un bâton qui est posé sur l'épaule de deux hommes. En traversant le terrein qui se trou-

voit entre le parc et la batterie, un boulet de canon de l'ennemi fracassa le bras du jeune Thyon, qui ne tenoit plus que par un nerf : il arrête, prie son camarade de laisser poser à terre le bout du bâton qu'il portoit, lui emprunte son couteau, achève de séparer son bras, recharge la bombe sur l'autre épaule, marche droit à la batterie, y dépose son pesant fardeau, et va ensuite se faire panser. Lorsqu'il fut guéri, on l'envoya à l'Hôtel des-Invalides, où l'on ne sut, que quatre ans après, ce trait magnanime ; et comme le gouverneur lui faisoit le reproche flatteur de l'avoir, par sa modestie, privé du plaisir de rendre hommage à ses vertus, il répondit que c'étoit au général, et non à lui, de parler de cette action, supposé qu'on crût

qu'elle valût la peine d'être citée. Thyon reçut les plus grands honneurs en loge. Il étoit assis à côté de monsieur Mongolfier, au haut bout d'une table de cent couverts, où le brave Thyon ne pouvoit contenir sa reconnoissance et ses larmes.

M. du V*** composa à l'instant les couplets suivans que Thyon chanta :

Air : *Faisons l'amour, faisons la guerre.*

Plein du bonheur qu'ici je goûte,
Ne puis-je l'exprimer tout haut :
Pour songer à ce qu'il m'en coûte
Je sens trop bien ce qu'il me vaut.
Victime du sort et des armes,
Si leurs coups n'ont pu m'ébranler
Dans un moment si pleïn de charmes,

Le sentiment obtient des larmes
Que mes maux n'ont point fait couler. (bis).

On dit qu'un homme , ou qu'un génie ,
Admis comme moi dans ces lieux ,
Sait dans le char de la féerie ,
S'élever au séjour des Dieux.
De son talent , qu'il me pardonne
De n'être jamais curieux ,
Quand on obtient une couronne
Que l'honneur , que la beauté donne,
Sans lui n'est-on pas dans les cieux. (bis).

Comme je ne reparlerai point dans cet ouvrage des aréonantes , je ne puis me dispenser de nommer un de ceux dont l'ascension a fait le plus de bruit , malgré que le fait que je vais rapporter ne soit arrivé que deux ans après.

Le duc de Chartres qui avoit la manie , malgré la nature , de vou-

loir passer pour brave, que dis-je ! pour audacieux, chercha à persuader à tout Paris qu'il n'y avoit aucun danger qu'il n'affrontât, et fit annoncer avec emphase, que qui voudroit le voir monter en balon, eut à se rendre à St.-Cloud ; et tout Paris s'y rendit. On étoit assez surpris que celui qui n'avoit pas eu le courage de tenir la mer, dans la campagne d'Ouessant, voulût, sans aucune nécessité, affronter un péril infiniment plus certain que celui des hazards maritimes. On remarqua à l'instant qu'il entra dans la nacelle, qu'il étoit pâle et tremblant ; mais le concours étoit si nombreux, qu'il n'osa se dédire. Le ballon s'éleva avec succès, et bientôt l'altesse et ses compagnons disparurent. Ils devoient faire

un voyage de long cours ; mais à peine étoient-ils au-dessus de Meudon, que les oscillations de la nacelle causèrent au duc de Chartres un tel effroi, qu'il demanda à l'aéronante s'il n'y avoit pas moyen de descendre. — Rien de si facile, monseigneur, il ne faut qu'ouvrir la soupape ; et l'ayant ouverte, le ballon descendoit doucement, ce qui ne répondoit pas à l'impatience que le prince avoit d'être à terre. Alors, tirant son épée il en donna plusieurs coups dans le ballon pour en faire plus promptement échapper l'air inflammable. Cette précaution pensa lui être funeste, et à ses compagnons. S'il avoit été seul, on peut bien dire, même pour lui, qu'il eut été heureux que cette fanfaronade eut terminé une vie qu'il

devoit perdre sur l'échafaud, après l'avoir souillée de crimes. En descendant, il revint à St.-Cloud, où il exagéra les dangers qu'il avoit courus ; mais malheureusement pour lui, ceux qui l'avoient accompagné publièrent sa lâcheté, et on n'en fut pas étonné.

Lorsqu'un pays offre l'image de la tranquillité, il invite ses voisins à le visiter, et c'est ce qui rend les révolutions si désavantageuses par ce qu'elles éloignent le concours des étrangers qui apportent du numéraire. Le Français trouve plus d'avantages qu'aucun autre peuple à attirer chez lui les voyageurs, qui échangent leur or contre des objets qui tirent toute leur valeur de la main d'œuvre et de la fantaisie du moment. Le calme qui précède les

orages paroissoit si profond, qu'on ne vit jamais autant d'illustres étrangers venir en France. Le roi de Suède voulut pour la seconde fois aussi visiter nos contrées. C'étoit un prince doué des plus rares qualités, et dont la sagesse et le courage devroient servir d'exemple à ceux qui veulent changer la face des empires.

Gustave III, sous le nom de comte de Naga, fut accueilli à la cour avec cette aménité qui la caractérisoit. Il avoit un jugement trop sûr, pour ne pas apprécier ceux qui la composoient : et Louis XVI fut celui à qui il rendit les plus sincères hommages. Pendant son premier séjour en France, il lui avoit fait part du plan qu'il avoit formé de se soustraire à la tyrannie du sénat, qui, sous prétexte de contre-balancer

l'autorité du roi, s'étoit emparé de toute la puissance, et accabloit le peuple que Gustave ne pouvoit rendre heureux.

On sait avec quelle hardiesse il exécuta son projet sans répandre une goutte de sang. Il rendit au peuple ses droits, et se donna celui de faire respecter les lois. Ce prince dont la physionomie peignoit les grandes qualités, resta à Paris moins de temps qu'il n'auroit desiré. Ayant appris par les dépêches de ses ministres qu'il y avoit des mouvemens à Stockolm, il partit sur-le-champ; ce qui ne donna pas le temps à monsieur le duc de Penthièvre de le posséder dans une de ses délicieuses maisons.

Mais s'il ne reçut pas le successeur de Charles XII, il déploya à

Annette, célèbre encore par les amours de Diane de Poitiers, la magnificence qu'il savoit montrer dans les occasions importantes, pour recevoir Henri de Prusse, comte d'Oëls, l'émule de Frédéric le Grand. Après une fête brillante, le duc de Penthièvre et la princesse de Lamballe conduisirent ce héros sur le terrein de la bataille d'Yvri, où ils lui firent remarquer un obélisque élevé en mémoire de ce mémorable évènement arrivé en 1590. Monsieur de Penthièvre y avoit fait trouver une jeune fille conduisant un troupeau, qui paissoit tranquillement l'herbe fleurie, que le sang de nos ayeux avoit jadis trempée. La bergère offrit à l'illustre étranger un bouquet, et à ceux qui l'accompagnoient. Madame de Lamballe

lui présenta une branche de laurier que le héros déposa sur le socle de l'obélisque, hommage flatteur pour le chef des Bourbons, qui, du séjour de la gloire, voit dans les guerriers fameux, ses frères d'armes, et non ses rivaux.

Le 24 Septembre de la même année 1784, le feu prit à l'hôtel de Toulouse. Madame de Lamballe montra dans cette occasion infiniment de courage et de sensibilité; elle resta constamment au milieu du désordre qu'un tel évènement entraîne toujours, uniquement occupée que les pompiers et ceux qui avoient été appelés pour arrêter les progrès du feu, n'exposassent pas leurs jours pour sauver des objets précieux, mais infiniment moins que la vie des hommes. Ses vœux furent

exaucés, il n'arriva aucun accident; et le même jour, la princesse alla avec son beau-père à l'église St. Eustache, en rendre à Dieu leurs actions de graces.

Retracerai-je un évènement, qui, à cette époque, causa l'allégresse publique, comme à toutes les naissances des enfans de nos rois; et en parlant de celle du duc de Normandie, n'est-ce pas rouvrir des plaies qui saigneront long-temps encore. Quel a été le destin de cette foible plante, qu'un vent brûlant a desséchée jusque dans sa racine! Ah! n'accordez pas vos perfides secours à ce malheureux enfant; laissez-le, à l'instant où il n'a pas encore mouillé ses lèvres dans le vase amer de la vie, passer du néant à la mort; et vous serez ses bienfaiteurs. Que

sera-ce pour lui que quelques années où il existera dans la pompe et les délices de la cour? Que lui serviront la tendresse de ses malheureux parens, les soins des dames qui environnent son berceau? en arrivera-t-il moins à ces temps terribles, où son innocence ne le mettra pas à l'abri de la cruauté de ses bourreaux, et de ceux de sa famille?

Je le vois encore cet aimable enfant; il étoit avec madame de Soucy, celle qui depuis accompagna Madame en Allemagne; je vois encore son doux sourire; il paroissoit flatté du plaisir que nous trouvions à le considérer. L'amie de madame Elisabeth, car, madame de Soucy l'étoit des deux princesses que sa respectable mère, madame Mackau, avoit éle-

vées, lui dit de saluer les dames qui venoient lui faire sa cour ; ce qu'il fit avec une grâce charmante.

Ce fut la dernière fois que je vis cette victime dévouée au malheur. Ses traits me sont restés présens, et quand mon imagination effrayée compare ce respect et cet amour qui environnoient son berceau, avec ce cachot infecte où l'infâme Robespierre l'a tenu si long-temps enfermé, n'osant livrer ce foible rejeton des rois à la hache homicide qui avoit moissonné sa malheureuse famille, il le forçoit de descendre dans la tombe par des traitemens si barbares, que s'ils n'étoient attestés par des témoins irrécusables, on voudroit, par honneur pour l'humanité, croire qu'il n'y a pas eu de monstre capable de les faire souffrir à un

enfant aussi innocent qu'infortuné.

Ah ! que n'a-t-il pu survivre assez long-temps à ce tigre altéré de sang, pour quitter avec sa sœur, un pays où les intérêts politiques ne permettoient pas qu'il demeurât ! Il auroit trouvé une terre hospitalière, où, par les plus tendres soins, on eût effacé les traces profondes que ses malheurs avoient dû faire dans un âge aussi tendre : mais celui qui règle les destinées des hommes, l'a appelé à lui ; et le réunissant à son auguste père, il leur a donné une couronne qui ne périra jamais.

Madame de Lamballe que son attachement pour la reine ramenoit toujours auprès d'elle dans les occasions où elle pouvoit le lui témoigner, passa à Versailles presque tout le temps des couches de sa

majesté. Il parut que l'amitié de Marie-Antoinette s'étoit réveillée pour la sur-intendante de sa maison, et elle lui fit l'honneur de venir dîner chez elle à l'hôtel de Toulouse, le 25 mai 1785, deux mois après la naissance du duc de Normandie. La veille, elle avoit accompagné la reine à Notre-Dame et à Sainte-Geneviève, où sa majesté étoit venue rendre ses actions de graces à Dieu, pour son heureuse délivrance; et elle revint dîner avec la reine aux Tuileries.

Quelque temps avant, le roi rendit dans son conseil un arrêt qui défendit au chevalier d'Arcq de porter ce nom, et lui enjoignit de prendre celui de Ste.-Foix. Cet homme qui avoit la célébrité d'une vie scandaleuse, a occupé le public par ses réclamations contre monsieur le duc

de Penthièvre, dont il paroît cependant certain qu'il étoit frère naturel, étant, à ce que l'on assure, fils de monsieur le comte de Toulouse. Il avoit toujours été regardé comme tel par les officiers du prince, et son altesse sérénissime le traitoit avec beaucoup d'amitié. Il avoit les armes de la maison de Toulouse, et en faisoit porter la livrée à ses gens. Il n'y avoit jamais eu sur ces objets aucune contestation, et le grand amiral fournissoit avec la munificence naturelle, à la dépense du chevalier D'Arcq, de manière à lui donner dans le monde une existence digne du sang dont il sortoit: mais, loin de répondre aux bontés d'un frère qui ne se conduisoit ainsi que par générosité, puisqu'il n'y avoit aucun titre authentique qui

qui pût prouver juridiquement la naissance de monsieur de Sainte-Foix. Celui-ci dissipoit sans aucune retenue, non-seulement des bienfaits de monsieur le duc de Penthièvre, mais même faisoit une si excessive dépense, qu'il étoit accablé de dettes, que son altesse eut la bonté de payer plusieurs fois. Enfin, cet intrigant, las d'être obligé de tout attendre de celui qu'il nommoit son frère, cherchant à s'affranchir des devoirs qu'impose la reconnoissance, et demanda comme droit ce qui ne lui avoit été donné jusqu'alors qu'à titre de bienfaits. Il n'auroit peut-être pas de lui même conçu cet audacieux projet; mais à cette époque, il étoit intimément lié avec madame Sabatin, maîtresse reconnue du duc de la Vrillière, dont elle déshonora

le ministère en vendant, sans pudeur, non-seulement les graces qui dépendoient du duc, mais même les lettres de cachet. Il étoit impossible que la société d'une telle femme ne corrompît pas le cœur du chevalier pour qui elle trompoit son amant sexagénaire. Bientôt il partagea l'infame commerce de madame de Langeac ; car le duc avoit trouvé un homme assez lâche pour donner son nom à la dame Sabatin ; et monsieur d'Arcq s'abreuva avec elle des pleurs des infortunés dont il vendoit la captivité : mais ce n'étoit point encore assez pour subvenir à ses ruineuses dépenses, il crut qu'en intentant un procès à monsieur le duc de Penthièvre, comme fils du comte de Toulouse, et exigeant sa légitime, il se verroit en état de ne plus re-

douter la misère où ses folies l'entraînoient.

Malgré l'extrême bonté de monsieur de Penthièvre, il ne put supporter tant d'audace et d'ingratitude. Cité devant les tribunaux par celui qui lui devoit son existence, il l'abandonna à toute la rigueur de la loi qu'il avoit osé invoquer. Les juges ne voyant à monsieur d'Arcq aucun titre, lui ordonnèrent de quitter le nom d'Arcq, les armes et la livrée de la maison de Toulouse, de prendre celui de Sainte-Foix; et ainsi, loin d'avoir, par ce procès, amélioré son sort, il le rendit beaucoup plus triste. Ses plaintes furent si amères, que la cour l'éloigna de Paris; et celui qui avoit vendu des lettres de cachet, en reçut une qui l'exila à quarante lieues de la capitale. Il

falloit qu'il fût bien coupable, pour que monsieur le duc de Penthièvre le traitât si sévèrement, et que madame de Lamballe n'employât pas, pour adoucir sa situation, l'empire que ses vertus et sa douceur lui donnoient sur le cœur de son beau-père ; mais personne ne plaignit monsieur de Sainte-Foix, et n'accusa le prince d'injustice.

Après le jugement du parlement qui avoit cassé le mariage du prince Eugène de Carignan avec mademoiselle de Lalande-Magon, ce prince ne croyant pas moins que les sermens qu'il avoit prononcés aux pieds des autels ne pouvoient être violés, il se retira avec celle que son cœur s'étoit choisie, au château de Domart, en Picardie.

Là, oubliant les hommes dont

il avoit tant à se plaindre, et ne vivant que pour une compagne chérie, il passoit des jours trop heureux pour qu'il fût possible que leur durée égalât leur félicité. Déjà quelques années s'étoient écoulées; et il sembloit que les sentimens du prince s'étoient accrus par la connoissance plus approfondie des vertus de son épouse. Tous deux à la fleur de l'âge devoient se promettre une longue suite de jours heureux, lorsque la mort vint frapper ce tendre époux dans les bras de celle à qui il avoit tout sacrifié. Sa perte fut très-sensible à madame de Lamballe: son cœur aimant ne pouvoit supporter l'idée de voir rompre les liens qui l'attachoient à sa famille; et si le prince Eugène, en bravant les préjugés, paroissoit s'être éloigné de

ceux de sa maison, ses motifs faisoient tellement l'éloge de son ame que sa sœur ne l'en chérissoit pas moins, et n'apprit pas, sans un vif chagrin, la perte de cet aimable prince. Sa veuve fut inconsolable; et la religion seule pouvant tempérer ses justes regrets, elle fit célébrer à Arras un service solemnel avec une pompe vraiment digne du descendant d'Emmanuel le Grand.

Au mois de mai 1785, un événement que les princes ne devroient pas redouter (le nombre de ceux qui sont chargés du soin des cuisines devant les en garantir), pensa coûter la vie à madame de Lamballe et à madame de Pardaillant. Un cuisinier laissa refroidir un ragoût dans une casserole de cuivre, et changea ce mêts en poison, dont

les effets furent si prompts et si dangereux, qu'il fallut tout l'art du docteur Seiffert pour en arrêter les progrès. On ne peut exprimer les alarmes que cet accident fit éprouver à monsieur le duc de Penthièvre : il aimoit madame de Lamballe comme sa fille, et comme l'amie dont la société lui étoit la plus chère ; l'idée de la perdre d'une manière si cruelle et si peu attendue, le plongeoit dans la plus vive douleur. Il ne quitta pas la chambre de la malade tant que le danger subsista ; et lorsque monsieur Seiffert l'assura qu'il n'y avoit plus rien à craindre, il lui témoigna sa joie et sa reconnoissance de la manière la plus touchante. Madame de Lamballe, pénétrée de ses marques de tendresse, dit à son beau-père avec un sourire enchanteur, et

que l'impression des souffrances qu'elle venoit d'éprouver rendoit encore plus touchant : *Ah! que ce danger et les maux que j'ai ressentis sont pour moi précieux, puisqu'ils me donnent, mon père, une preuve de plus de votre tendresse pour moi.*

Sa convalescence fut plus longue que sa maladie qui n'avoit duré que quelques heures. Madame la duchesse de Chartres partagea les soins et les attentions de monsieur de Penthièvre auprès de madame de Lamballe, qui les aimoit l'un et l'autre avec d'autant plus d'abandon, que son attachement étoit fondé sur son estime pour leurs vertus.

Le 24 mai, Sceaux vit encore les plaisirs visiter ses sombres bocages; et madame de Lamballe, dont l'amabilité rappeloit celle de madme

la duchesse du Maine, y vint attendre avec monsieur le duc de Penthièvre, l'archiduc Ferdinand et l'archiduchesse son épouse, que leurs altesses reçurent avec ce faste que la modestie chrétienne n'empêchoit point monsieur le duc de Penthiévre de déployer, lorsqu'il falloit donner aux princes étrangers une idée de la magnificence française.

Les descendans de François Ier. et de Charles-Quint se trouvoient réunis ; et comme leurs aïeux, ils se fêtoient, se donnoient des marques d'égards et d'attachement, et ne s'en aimoient pas davantage. Combien cette contrainte de la politique doit être fatigante! Heureux celui, ignoré dans sa retraite, qui n'y reçoit que de vrais amis, et

laissant son cœur diriger ses paroles, ne dit jamais que ce qu'il pense !

Louis XVI qui avoit le goût, on pourroit même dire la passion de la chasse, héréditaire dans sa famille, trouvoit Rambouillet le rendez-vous le plus agréable. Sa situation au milieu d'une forêt extrêmement giboyeuse, ses étangs où il étoit si facile de ramener le cerf, la proximité de Versailles, tout lui faisoit desirer d'en faire l'acquisition. M. le duc de Penthièvre alla au-devant de ses volontés, et reçut, en échange, Chanteloup et le comté d'Amboise.

Heureux celui qui en retraçant l'histoire de son siècle, n'auroit qu'à rappeler, comme je l'ai fait jusqu'à ce moment, que des vertus ou des anecdotes piquantes par leur

singularité, il ne causeroit que des émotions douces où il ameneroit le sourire sur les lèvres de ses lecteurs! Mais à l'époque de la fin de 1785, la scène va changer; et les machinations si long-temps renfermées dans le secret, vont éclore: une foible étincelle causera un incendie que rien ne pourra éteindre qu'il n'ait dévoré tout ce qui se trouve sur son passage. Je n'ai plus que des crimes et des malheurs à décrire; ils se trouvent tellement enchaînés à l'histoire de madame de Lamballe, par son attachement pour celle qui fut son amie dans les jours de sa gloire, qui parut l'oublier, lorsque, parvenue au dernier dégré de puissance, elle sembloit ne rien attendre que d'elle-même, et qui la retrouvera plus tendre et plus sensible encore

lorsque tout l'abandonnoit. que je ne puis passer sous silence ces importans évènemens qui servirent d'abord d'aliment à la curiosité publique, et ensuite de prétexte à la haine, dont l'effet fut d'autant plus terrible que s'attachant à renverser ce qu'il y avoit de plus grand dans l'Etat, elle ne put employer que des moyens proportionnés en scélératesse à la puissance de ceux qu'elle attaquoit.

Un rejeton de la branche infortunée des Valois, descendant d'un fils naturel de Henry II, végétoit dans la misère à Bar-sur-Aube; ne conservant de sa noble origine que les titres qui la prouvoient, et dont il avoit donné connoissance à ses enfans à peine sortis du berceau, en leur disant qu'ils pourroient leur

servir un jour. Il mourut, ainsi que sa femme, qui recommanda leur fille âgée de cinq à six ans, à leur fils qui pouvoit en avoir neuf à dix. Dénué de tout secours dans son pays, ce jeune enfant, en qui l'idée d'être descendu d'un roi, donnoit celle, sinon des grandeurs (de la misère à un rang élevé il y avoit trop loin), mais au moins du bien être, pensa qu'il ne pouroit en jouir qu'à Paris, où sûrement il trouveroit des protecteurs pour lui, et sa petite sœur qui étoit d'une figure charmante. Il se décida donc à l'amener avec lui.

Qu'on se représente les descendans d'un roi de France, suivant péniblement une route aussi longue pour leur âge, sans autre moyen de la parcourir que la bienveillance qu'ils inspiroient, et l'on convien-

dra qu'il n'est pas besoin que de grandes révolutions ébranlent les empires pour voir tomber du faîte des honneurs dans la plus profonde misère les êtres que la fortune abandonne ; le temps seul suffit pour amener les changemens. Qu'on ne me dise point, l'auteur de la famille de Valois ne devoit qu'à la nature la qualité de fils d'Henry II Je répondrai que les rois seuls en France jouissoient du droit de donner aux enfans dont l'amour les avoit rendus pères, un éclat si brillant, que leur éclat éclipsoit les plus anciennes maisons du royaume ; et le fils d'Henry II pouvoit prétendre, pour sa postérité, aux mêmes honneurs, aux mêmes richesses dont les enfans naturels de ses successeurs ont été comblés. Ainsi, le sort de ces pau-

vres orphelins n'en étoit pas moins capable de faire sentir la fragilité des grandeurs humaines.

Enfin, après des peines et des fatigues cruelles, ils arrivèrent à la porte de monsieur de Boulainvillier. Quand les maîtres sont bons, il est bien rare que leurs valets soient durs et hautains. Les petits de Valois furent donc accueillis avec humanité ; les graces du jeune garçon, la figure vive et piquante de la petite, intéressèrent les gens de la maison : on leur donna à manger, on les caressa, on les fit causer. Le frère qui savoit qu'il ne possédoit que sa généalogie, dit qui il étoit, et offrit à en donner des preuves, dans les vieux parchemins qu'il avoit soigneusement emportés avec lui. Le valet de chambre de madame de

Boulainvillier, que ces enfans intéressoient, alla rendre compte à sa maîtresse de cette singulière aventure. Elle étoit sensible et généreuse, elle ordonna qu'on lui amenât ces pauvres petits voyageurs. Leur physionomie lui plut infiniment, elle les présenta à son mari qui fit examiner leurs papiers ; et lorsqu'on lui eut assuré qu'ils prouvoient une filiation non interrompue, depuis le fils d'Henry II jusqu'à ces infortunés, il les reçut dans sa maison, les fit élever avec grand soin, et ayant fait reconnoître leur généalogie par Chérin, il fit entrer le jeune homme dans la marine royale, où ceux de ses camarades qui ont servi avec lui, m'ont assuré qu'il s'étoit toujours conduit en homme d'honneur.

Monsieur de Boulainvillier ma-

ria mademoiselle de Valois avec monsieur le comte de Lamotte. C'est un grand écueil que la beauté et trop d'esprit ; voilà ce qui perdit madame de Lamotte : puisse son exemple inspirer aux femmes l'éloignement le plus grand pour l'intrigue, qui conduit indubitablement à la perte de toute considération, et souvent à l'infamie ! Ce fut-là le sort de cette malheureuse femme ; l'ambition, l'amour de l'argent, non pour le thésauriser, mais pour paroître avec éclat, lui fit employer tous les moyens pour parvenir à son but Elle alla plusieurs fois à Versailles. Y vit-elle la reine ? Gagna t-elle sa confiance par ses manières séduisantes? Ou n'a-t-elle fait qu'un tissu de mensonges dans tous ses mémoires ? Voilà ce que personne ne pourra pénétrer ;

ce que je ne m'efforcerai point de savoir, et si j'en étois instruit plus particulièrement, ce que je n'écrirois pas. Me permettrois-je d'ajouter aux maux qui ont accablé ceux qui figurent dans cet étonnant procès, ils sont bien plus malheureux que coupables; je les plains et je me tais. Les suites en furent horribles pour madame de Lamotte; cette infortunée, condamnée à une flétrissure pire que la mort, opposa un courage inutile contre l'exécuteur d'un arrêt qui révolta tout Paris, non que l'on crût universellement madame de Lamotte innocente, mais on eût voulu que l'on employât d'autres moyens de la punir : d'ailleurs, pouvoit-elle être seule coupable ? Pourquoi l'a-t-on choisie pour l'unique exemple d'une sévé-

rité inouie ? et ceux qui parurent seconder les vues de la cour, ne trempoient-ils pas déjà dans le complot de la perdre ? car, n'est-il pas certain qu'il suffisoit à la sûreté publique, si madame de Lamotte étoit réellement l'auteur d'un stratagême aussi hardi que le déguisement de la Doliva, qu'elle fût séquestrée de la société et renfermée dans un couvent ? Falloit-il lui faire souffrir un supplice douloureux, et dont la marque ineffaçable feroit rougir tous ceux du sang royal, dont on ne lui disputoit pas d'être issue ? N'étoit-ce pas apprendre au peuple que le prestige des rangs disparoîtroit bientôt ? Falloit-il la faire renfermer dans un séjour destiné aux êtres les plus méprisables de son sexe ? la réduire à n'avoir d'autre lit que la paille, d'au-

tre nourriture que du pain noir, des fèves et une once de viande tous les huit jours ? être détenue dans une salle immense, dont les fenêtres à plus de six pieds de haut, laissoient à peine pénétrer le jour à travers les énormes barreaux qui en défendoient l'entrée ? Là, jamais de feu, ni de lumière Ah ! vivre ainsi est bien pis que de mourir ; et c'est une femme accoutumée, depuis l'instant où madame de Boulainvilliers la reçut chez elle, à toutes les commodités du luxe, que l'on condamne à ce sort barbare ! Sûrement, en lui faisant porter sa tête sur l'échafaud, on eût moins blessé toutes les convenances, et on les auroit respectées, en la faisant vivre dans un asile sûr, où elle n'eût pas été privée des premiers objets de nécessité.

Madame de Lamballe, dont l'ame étoit trop sensible pour n'être pas touchée du sort de cette infortunée, se rendit dès le lendemain à la Salpétrière, et redemanda à la voir pour lui porter quelque consolation. La supérieure qui ne connoissoit pas l'extrême bonté de la princesse, et qui ne voyoit dans cette démarche de l'amie de la reine qu'un surcroit d'humiliation pour madame de Lamotte, fit cette réponse infiniment dure : *elle n'a pas été aussi, madame, condamnée à vous voir* : mot terrible, je le répète, qui ne devoit, sous aucun rapport, être adressé à celle dont j'écris les mémoires, mais qui prouve l'impression profonde que ce jugement avoit causé. Madame de Lamballe, qui n'avoit suivi que le mouvement de

son cœur, ne parut point s'appercevoir de ce que cette réponse avoit d'insultant, et n'en remit pas moins à la supérieure, pour madame de Lamotte, une somme assez considérable. Mais, suivant l'usage établi dans cette maison, elle fut partagée entre toutes celles qui étoient en prison avec elle, et elle n'en reçut qu'un foible adoucissement. Elle trouva le moyen, peu de jours après, de s'échapper ; et prenant à pied le chemin de Bar, elle eut le temps de réfléchir à celui où elle avoit parcouru le même espace, foible enfant alors, dont l'innocence et les charmes intéressoient tous ceux qui la rencontroient ; à présent, rejetée de la société, flétrie dans toute l'étendue du mot, comment pouvoit-elle résister à son affreuse situation !

Le desir de la vengeance l'attachoit à la vie; et elle n'attendoit que le moment où elle seroit dans une terre étrangère, pour la faire éclater. Arrivée à Londres, elle s'occupa, dit-on, de recueillir dans un libelle les différens évènemens de sa vie, et y répandit tout le poison de la calomnie contre la reine. Cet écrit, dont je n'ai point souillé mes regards, s'il est d'elle, mais dont j'ai entendu parler, comme ce qui pouvoit être de plus atroce, seroit un grand argument contre son auteur : si l'innocence élève sa voix pour se défendre, elle se respecte assez pour ne pas joindre à sa justification des injures et des calomnies. D'ailleurs, quel temps auroit-elle choisi pour faire paroître ce recueil d'infamie? c'est celui où la reine livrée aux plus cruels chagrins, de-

voit être un objet respectable, même pour ses ennemis, par le courage avec lequel elle les supportoit. Cependant, il lui resta encore assez de puissance pour faire enlever la totalité de l'édition qui fut brûlée dans un des fours de la manufacture de Sèvres. M. de Laporte, intendant de la liste civile, en garda un seul exemplaire ; il fut retrouvé sous ses scellés, et servit à faire réimprimer cet affreux ouvrage qui fut dévoré par ceux qui eussent été bien fâchés de trouver la reine innocente, dans la crainte qu'elle n'échappât à la fureur de ses bourreaux. Maintenant, il est rentré dans la poussière d'où ne devroient jamais sortir de semblables productions qui couvrent plus de honte celui qui les écrit

écrit que ceux contre qui elles sont dirigées.

La bonté semble être l'appanage des femmes, nées pour consoler le genre humain des malheurs qui l'assiègent ; elles doivent porter avec elles la joie et le bonheur. Une femme intervertit l'ordre de la nature, lorsqu'elle quitte le rôle qu'elle lui a assigné, d'adoucir la férocité naturelle de l'homme, et qu'elle l'excite, au contraire, à accabler les coupables, qui devroient trouver, dans un sexe doux et timide, l'indulgence et la pitié ; car, autant il importe que les criminels soient convaincus, pour que leurs jugemens les signale et les sépare de la société, autant il est intéressant de voir une femme implorer la

pitié pour adoucir leur malheur. Il n'est donc pas étonnant que Paris qui, jusqu'à ce moment, s'étoit plu à voir la reine comme une divinité bienfaisante, dont les seuls regards portoient la consolation dans l'ame des infortunés, ne pût comprendre comment elle avoit abandonné madame de Lamotte à l'horreur de son sort ; et comme le Français est extrême en tout, de l'idolâtrie qu'il avoit pour elle, il passa à l'indignation.

Ce sentiment n'étoit point partagé par ceux qui approchoient la reine. Elle avoit tant d'esprit, de graces, ses manières étoient si séduisantes, que les personnes qui vivoient dans son intimité, lui étoient sincèrement attachées, et leur opinion sur elle n'a point varié ; mais celle du public

devint chancelante, et les ennemis particuliers de cette princesse excitèrent les mécontens. Sa majesté ne vit plus sur ses pas cette foule qui se pressoit autrefois pour la voir, elle n'entendit plus, comme je l'ai déjà dit dans un autre ouvrage, ces murmures flatteurs, qui sont un hommage d'autant plus précieux que rien ne peut les commander. Si la reine avoit eu alors des amis courageux, ils eussent, par leurs conseils, trouvé facilement le moyen de lui faire regagner l'amour du peuple qui, semblable aux enfans, s'irrite et s'appaise d'un rien. Mais personne ne lui dit que cette froideur que la nation lui témoignoit, pouvoit avoir des suites funestes, et loin de chercher à la détruire, elle en fut offensée. Sa physionomie jadis si douce,

si caressante, si je puis me servir de cette expression, ne peignit plus en public que la hauteur et le dédain pour l'opinion de ceux qu'elle étoit loin de regarder comme pouvant disposer de son sort et de celui de sa famille.

Plus la reine se dépopularisoit, plus le duc de Chartres cherchoit à se faire de nombreux partisans. Il étoit devenu le centre d'une faction qui, dès le temps de la ligue, avoit jeté les premiers fondemens de cette désunion qui sous les règnes des fils d'Henry II pensa déchirer la France. Le génie d'Henri IV la sauva des malheurs dont son démembrement la menaçoit : mais, ce qui est remarquable, c'est que deux siècles s'écoulèrent sans avoir changé l'esprit de cette faction. On pourroit imaginer

que ceux qui avoient formé ce plan, s'étoient seulement endormis, et qu'ils se réveillèrent dans ces années de trouble qui précédèrent la révolution. Non, on ne peut, en voyant les mêmes principes, les mêmes moyens employés, se figurer que plusieurs générations s'étoient englouties dans la nuit du tombeau; et cependant rien n'étoit changé dans ces conceptions criminelles, que les individus qui cherchoient à les développer. Je ne sais si cette observation a été faite par d'autres que par moi, mais je ne crois pas l'avoir vue dans aucun des ouvrages qui ont paru depuis la révolution; et cependant c'est un des phénomènes le plus surprenant de l'esprit humain. De même l'Autriche et les puissances rivales de la maison de Bour-

bon, veulent donner un roi à la France pour gouverner sous son nom, de même les grands du royaume pensent à ériger leurs gouvernemens en souveraineté indépendante de la cour. Les protestans, avant l'abjuration de Henry, veulent une république, et ne servent qu'avec indifférence la cause de leur chef, que tant de vertus auroient dû leur rendre cher. Sans la célèbre journée d'Arcq la France tomboit dans la plus complette anarchie. Si le roi eut montré la même vigueur que Henry, il auroit conservé sa puissance : mais, nous l'avons déjà dit, il étoit imbu des principes philantropiques, et son horreur pour le sang lui faisoit regarder comme un crime toute mesure sévère.

N'anticipons point sur les évène-

mens : j'ai seulement marqué cette première cause à la révolution; nous allons voir maintenant dans les deux années qui la précédèrent, les partisans de d'Orléans semer la discorde entre les pouvoirs afin de les anéantir. Mais en vain auroient-ils tenté cette grande entreprise : si le désordre des finances n'avoit pas secondé leurs projets, ils n'auroient jamais pu parvenir à les exécuter. Monsieur Necker, par son compte rendu, avoit séduit le peuple qui ne réfléchissoit pas que le tort le plus grand que puissent avoir les particuliers comme les gouvernemens, est de divulguer sa position pécuniaire Est-elle opulente, elle excite l'envie ; est-elle mauvaise, cette dangereuse confidence anéantit le crédit qui peut relever les fortunes les plus délabrées,

si on n'en fait pas usage pour augmenter la masse des dettes. Je suis si persuadé qu'à Dieu seul appartient de sonder les intentions, que je n'ai point la hardiesse de juger celle de monsieur Necker. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il étoit protestant, et, par conséquent, qu'il devoit tenir par ses opinions à cette secte que les rois n'avoient jusqu'alors contenue que par des mesures révoltantes, et dont les religionnaires devoient nécessairement chercher l'occasion de se venger : n'est-il donc point présumable que M. Necker, entraîné par l'attachement à sa croyance, et ne pouvant, comme étranger, prendre à la France cet intérêt qu'inspire l'amour de la patrie, seconda les vues de son parti, par son affectation d'apprendre à

l'Europe entière l'état de nos finances ; ce qui étoit un moyen sûr d'en rendre la restauration impossible, et, par conséquent, de forcer le roi à convoquer les Etats-Généraux. Soit que ses vues eussent été pénétrées, soit, comme il est plus probable à imaginer d'après le caractère de ceux qui composoient la cour de Louis XVI, qu'il ne fournît pas assez à leurs folles dépenses, il fut disgracié; et les finances passèrent successivement dans les mains du vieux monsieur Joli de Fleury qui n'y entendoit rien, dans celles de monsieur d'Ormesson, très-honnête homme, mais dont la simplicité des mœurs fut tournée en ridicule par nos aimables de la cour, qui le forcèrent à donner sa démission ; et enfin, dans celles de monsieur de Ca-

lonne, homme plein d'esprit, qui avoit le travail le plus facile et des vues utiles, mais qui tenoit trop à conserver, à quelque prix que ce fût, la place de contrôleur-général, pour pouvoir mettre dans cette importante administration la sage économie dont la France avoit besoin.

Je ne citerai pour faire connoître le caractère de ce ministre, dont on a si diversement parlé, qu'un trait qui m'a été rapporté par une de mes parentes; elle étoit alors une des plus jolies femmes de Paris, avoit besoin du ministre, et le ministre la trouvoit très-à son gré; mais n'ayant pas l'espoir de s'en faire écouter, il voulut au moins lui donner une haute idée de son active bienveillance, persuadé que les éloges prononcés par une aussi belle

bouche, serviroient plus à sa réputation que ceux des écrivains gagés de ceux dont ils attendent des graces.

Madame la comtesse de *** avoit obtenu une audience particulière de monsieur de Calonne. Elle se rend à l'heure convenue; et contre l'usage qui vouloit que le ministre fût seul pour recevoir la personne qui avoit à lui parler, ma parente est fort étonnée de trouver le contrôleur-général travaillant avec son secrétaire. Elle s'arrête à la porte du cabinet, craignant de commettre une indiscrétion. M. de Calonne se lève, vient à elle de la manière la plus respectueuse, et en même temps la plus agréable : Pardon, madame, lui dit-il; malgré tout le desir que j'avois de vous voir et de m'entretenir

dece qui vous intéresse, j'ai été forcé d'expédier sur-le-champ cette dépêche qui donnera quelque soulagement à des infortunés. Lui présentant un fauteuil, il se remit à son bureau, et dicta assez haut pour que madame de *** pût l'entendre, la lettre la plus touchante à l'intendant de Moulins, pour lui annoncer qu'ayant mis sous les yeux du roi la triste position des habitans d'un petit village qui avoit été entièrement détruit par un débordement, il avoit obtenu de sa majesté un secours assez considérable pour les dédommager du malheur qu'ils avoient éprouvé. Qu'on ne perde pas un instant, monsieur, disoit-il à son secrétaire ; qu'un courier parte, qu'il porte à ces infortunés des consolations et des secours.

Le ministère, ajoutoit-il les larmes aux yeux, n'a que ces momens d'agréables, c'est lorsque nous sommes les organes des bontés du roi. La dépêche finie, il vint à ma parente, s'occupa du sujet qui l'avoit amenée chez lui, comme s'il n'avoit pas eu d'autre affaire à penser, ne lui parla pas des malheureux dont il avoit cherché avec tant d'empressement à adoucir le sort; mais il vit qu'elle avoit partagé la sensibilité qu'il avoit montrée, et il ne douta pas, sachant qu'elle étoit répandue dans le plus grand monde, qu'elle ne publiât ce trait d'humanité et de zèle pour les êtres souffrans: ainsi, il avoit rempli le but qu'il s'étoit proposé.

En effet, la comtesse de *** chez qui je soupai le soir à son retour

de Versailles, raconta ce dont elle avoit été témoin, et assura que la France étoit trop heureuse d'avoir un ministre qui réunissoit à l'esprit et aux graces, une *sensibilité exquise.* Tout le monde fut de son avis, elle étoit belle et riche; je fus peut-être le seul qui me dit intérieurement : il est bien adroit. Mais cette adresse qui suffit pour réussir dans le monde, ne suffit pas pour conduire les rênes de l'Etat; et sur-tout à cette époque où l'argent étoit tout, le contrôle-général devenoit le ministère le plus difficile. Aussi, il disoit de belles choses, amusoit le peuple et le roi par les rêves brillans de son imagination, faisoit aller cette machine détraquée, par l'art dangereux des anticipations, mais qui ne purent durer long-

temps ; et enfin, il fut forcé de dire au roi qu'il ne savoit plus comment fournir aux dépenses de l'année suivante. Louis XVI frappé comme d'un coup de foudre de cette déclaration, voulant concilier les intérêts du peuple en ne l'accablant pas de nouveaux impôts, et cependant faire face aux engagemens, en cherchoit inutilement les moyens. M. de Calonne ouvrit l'avis d'assembler les notables ; et le roi y consentit avec d'autant plus de plaisir, que ce moyen réunissoit, quant aux lumières, les avantages des Etats-Généraux, sans en avoir les inconvéniens. Le roi les convoqua pour le mois de janvier 1787 ; et on attendit la plus vive impatience le résultat de cette assemblée, qui eût pu avoir les plus heureux effets si les agita-

teurs n'avoient pas prévu d'avance le parti qu'ils en pouvoient tirer.

Monsieur le duc d'Orléans venoit de mourir ; et quoiqu'il vécut de la manière la plus retirée, sa mort eut une influence politique bien plus grande qu'on ne l'imagina. Elle rendoit son fils maître d'une fortune immense, et des plus beaux appanages. Il faudroit que l'homme méchant fût privé de tous les avantages qui rendent puissant, et qui dans ses mains deviennent des armes terribles: mais quand le ciel veut punir les nations, comme je l'ai dit ailleurs, il donne aux hommes pervers tous les moyens d'exercer leur fureur. Ainsi, il appela à lui le duc d'Orléans, dont la bonté et la bienfaisance étoient si connues, que l'on ne le nommoit que le bon prince,

pour donner à son fils la facilité de se livrer à toute son atrocité.

Madame la princesse de Lamballe donna à madame la duchesse d'Orléans tous les témoignages de sensibilité pour la perte de son beau-père, que cette princesse aimoit tendrement Monsieur le duc de Penthièvre regretta dans le duc d'Orléans un ami sincère. Très-mécontent de son gendre, il jugeoit qu'affranchi de l'autorité paternelle qu'il n'avoit jamais osé braver ouvertement, il se livreroit à toute la scélératesse de son ame. Il craignoit pour le bonheur de sa fille, dont le bandeau de l'amour couvroit alors les yeux : mais il ne se dissimuloit pas que si jamais elle le connoissoit, elle cesseroit d'avoir pour lui l'attachement qui la rendoit si respectable

et si malheureuse. Il paroît cependant, par la lettre de cette princesse, imprimée dans l'ouvrage ayant pour titre: *Correspondance de d'Orléans*, qu'elle conservât jusqu'en 1790 sa prévention en faveur de son époux. Rien de plus tendre que cette lettre ; elle lui prodigue les témoignages les plus touchans de confiance et d'attachement : pas une plainte, pas un reproche. Tant de vertus paroissent au dessus de l'espèce humaine ; et l'idée de la réunion de tant de qualités et de tant de vices, dans deux êtres dont les nœuds indissolubles n'en font qu'un, offre à l'imagination un tableau qui révolte, et le supplice de cette princesse ressemble à celui usité par des peuples barbares, qui enchaînoient un cadavre à un homme vivant. Mais, je le répète, elle n'en

sentoit pas toute l'horreur, tant l'amour l'aveugloit. Ainsi, lorsque ses amis s'affligeoient de lui voir perdre dans le duc d'Orléans un appui contre les volontés de son déloyal époux, elle ne pleuroit dans son beau-père qu'un ami qu'elle aimoit et respectoit.

L'assemblée des notables ne s'ouvrit qu'au mois de mars 1787 ; ce qui donna le temps aux factieux de cabaler : aussi cette réunion ne fit qu'agraver les maux, au lieu de les adoucir, en faisant connoître dans les provinces les intrigues de la cour, et le délabrement des finances. Les députés, en arrivant, se formèrent en bureaux, qui furent autant de partis opposés. Les hommes ont en général peu de raison, et loin de la rendre plus lumineuse en se réunis-

sant, il arrive presque toujours qu'elle se trouve anéantie par la multiplicité d'avis. Cent bonnes têtes réunies ne feront pas ce qu'une seule exécuteroit. Que l'on n'infère pas de-là, que je penche pour le gouvernement monarchique, car il faut supposer que cette seule tête soit bonne; et comme il est à parier que sur cent il y en aura quatre-vingt-dix-neuf de mauvaises, on ne peut savoir ce qui vaut le mieux. Mais il n'en est pas moins certain que cette assemblée ne servit qu'à avancer les projets des meneurs.

Monsieur de Calonne dévelopa son plan de finances qui, je crois, suivant mes foibles lumières, étoit très-exécutable; il proposoit la subvention territoriale qui rendoit la répartition proportionnée des impôts aux

possessions, ce qui sûrement étoit de toute justice : mais une de ses plus grandes ressources, étoit l'édit du timbre, et on a su depuis combien elle étoit réelle. Le parlement s'y opposa : il dit ce que tout le monde feignoit d'ignorer, qu'il n'avoit pas le droit d'enregistrer les édits bursaux, qu'à la nation seule appartenoit de s'imposer elle-même, et qu'ayant jusqu'alors outrepassé ses pouvoirs, il s'en repentoit, et se restreindroit dorénavant dans ses fonctions de conseillers-jugeurs. Si ce ne sont pas les mots dont il se servit dans ses remontrances, c'en étoit tellement l'esprit, que tout le monde entendit parfaitement que le parlement en appeloit aux états-généraux.

Le roi s'y seroit volontiers prêté ; mais la cour en avoit une frayeur

mortelle. On ne parut donc pas entendre ce que l'on demandoit, et le refus d'obéir fut puni par l'exil du parlement.

Calonne fut renvoyé, non parce que son plan étoit mauvais, mais parce qu'il n'avoit pas eu le bonheur de le faire adopter. Les courtisans cherchèrent un homme qui fût aussi accommodant que lui, et firent nommer le cardinal de Brienne. On se rappeloit encore les trois cardinaux qui avoient gouverné la France, et l'on trembla de retomber sous la puissance de la pourpre ecclésiastique. Mais Brienne n'avoit ni le génie ni la cruauté de Richelieu, ni l'adresse de Mazarin, ni le talent d'administrer de Fleuri; c'étoit un homme d'esprit: mais, je le répète, un homme d'esprit et qui n'est que

cela, n'est rien pour les grandes places, où il faut de grandes qualités pour s'y maintenir.

Il est des momens si critiques, que l'homme du plus grand génie auroit peine à tenir le timon de l'état prêt à être brisé par la tempête; et c'étoit dans une circonstance si pénible que l'on confioit, avec le titre de sur-intendant des finances et la puissance de premier ministre, la chose publique à un homme sans principes, qui n'avoit pas su respecter les devoirs de son état; ministre d'un Dieu dont il osoit nier l'existence, imbu des fausses maximes philosophiques, et croyant éblouir par des projets qui n'avoient d'autre mérite que leur singularité.

Sans vouloir entrer dans les querelles interminables des parlemens

avec la cour, que d'Orléans fomentoit secrètement, je n'en indiquerai que quelques traits, qui rappelleront ce que les écrivains de la révolution ont tracé d'une main plus habile que la mienne. L'ennui fit ployer l'orgueil du parlement; il revint à Paris, enregistra la prolongation du deuxième vingtième, quoiqu'il eut dit, trois mois avant, qu'il n'en avoit pas le pouvoir. Le cardinal, enhardi par la foiblesse de ces magistrats, proposa d'autres impôts, et ils furent enregistrés. Mais ce n'étoit qu'une ressource momentanée, il falloit un emprunt, et le parlement refusoit d'enregistrer l'édit de création. On négocia, et au lieu d'un lit de justice on proposa une séance royale. Déprémenil y parla avec cette éloquence qui lui étoit

étoit naturelle, de la nécessité de convoquer les états-généraux. Le roi fut au moment d'y consentir, mais il falloit avant tout de l'argent; et après avoir entendu les avis de plusieurs membres du parlement, sa majesté ordonna l'enregistrement pur et simple. Le parlement obéit. D'Orléans qui vit que ses complots étoient déjoués, eut, pour la seule fois de sa vie, l'audace d'un conjuré, et protesta, en présence du roi, contre tout ce qui s'étoit fait. Il en fut puni par l'exil, et reçut ordre de se retirer à Villers-Cotterets. Ce fut le baron de Breteuil qui le lui signifia. Il eut beau dire au prince qu'il ne s'étoit chargé de cette pénible mission que pour lui en adoucir l'amertume, il ne lui pardonna jamais; et les gens sans parti, qui

n'aimoient pas le duc d'Orléans, ne purent même approuver la démarche de ce ministre dont la famille devoit tout à la maison d'Orléans, et ne virent dans la conduite du baron qu'une insigne ingratitude. Rien n'est comparable à la fureur que cet exil fit éprouver à ce prince. Il haïssoit déjà le roi, et sur-tout la reine ; il n'avoit pu leur pardonner la perte de ses espérances pour la charge de grand amiral ; et cette dernière mesure de rigueur l'exaspéra de telle sorte, qu'il n'étoit pas maître de garder le secret de la vengeance qu'il méditoit. On assure que dans le premier moment, il jura la perte de ceux dont la puissance l'éloignoit du centre des intrigues. Mais, peu à peu, il reprit le plan qu'il s'étoit formé, d'en imposer

par un calme apparent, et ne chercha plus qu'à se populariser dans cette province, affectant une affabilité et une gaieté qu'il étoit loin d'avoir.

Lorsque monsieur le duc de Penthièvre apprit l'exil de son gendre, il se rendit auprès de lui, non pour ce prince, mais pour la duchesse d'Orléans qui étoit venue joindre son époux. Madame de Lamballe ne se dispensa pas non plus des devoirs de l'amitié, et alla, en janvier 1788, passer quelque temps avec sa sœur et son amie.

Villers-Cotterêts avoit été longtemps le séjour préféré de monsieur le duc d'Orléans; et malgré la simplicité du château, qui auroit à peine été digne d'un de nos financiers, il y passoit plusieurs mois de

l'année. Il n'est rien, en effet, de plus beau que la forêt qui semble être un parc planté par les mains de la nature. L'air y est sain, et la température d'une telle douceur, que les fruits y sont délicieux. Mais ce qui doit distinguer cette ville de toutes les autres, c'est l'extrême bonté des habitans ; ils ont une politesse, une obligeance, que l'on ne trouve nulle part ; il semble que l'hospitalité se soit réfugiée sous les antiques ombrages de la forêt qui l'environne. O vous que Villers-Cotterêts a vu naître, ou qui l'habitez, recevez, dans cet écrit, l'hommage de ma vive reconnoissance ! Que n'ai-je les moyens de vous la témoigner à tous en particulier ! mais je n'ai que l'expression de mon cœur, qui conservera jusqu'à mon

dernier soupir le souvenir de votre sensibilité et de vos services! Je demande pardon de cette digression où j'ai été entraîné par ma sensibilité, et je reprends mon récit.

Les raisons qui rendoient Villers-Cotterêts agréable à feu monsieur le duc d'Orléans, étoient celles qui en éloignoient son fils ; dix-huit lieues de la capitale étoient une distance trop considérable pour lui. D'ailleurs, la simplicité de cette habitation ne pouvoit convenir à un homme qui, dans sa Folie de Mousseau, au Rinci et dans toutes ses maisons de plaisance, réunissoit toutes les recherches de la volupté. Aussi, se déplaisoit-il mortellement à Villers-Cotterêts, où l'on regrettoit trop son père pour l'y voir avec plaisir. On y adoroit madame d'Or-

léans ; et si cet exil n'eût pas affligé celui qu'elle aimoit, quoiqu'il fût si peu digne de ses affections, elle se seroit trouvée heureuse dans cette solitude, environnée de sa famille dont elle partageoit les amusemens.

Madame de Lamballe pensa être victime de ces jeux qui ne font tant de plaisir aux enfans que par l'idée du danger qui les accompagne. Les hommes que mille chagrins ont assaillis pendant leur longue carrière, tiennent à la vie ; les enfans qui n'en ont encore cueilli que les roses, l'exposent sans cesse.

M. de Beaujolois poursuivoit sa tante, madame de Lamballe, en jouant avec elle, et ses frères et sœurs, au cerf. La princesse pour éviter d'être prise, redouble de vî-

tesse ; son pied s'accroche dans une racine, et elle tombe de sa hauteur à la renverse. Toute la cour fut très-effrayée; elle seule assura que ce n'étoit rien, et cessa de jouer, plus pour céder aux instances de sa belle-sœur, que par la douleur que lui causoit sa chûte. Elle ne prit aucune précaution. Au bout de quelques jours, le contre-coup se déclara avec les symptômes les plus dangereux. Les médecins, les chirurgiens les plus habiles furent appelés, et ils décidèrent que si on ne parvenoit pas dans les 24 heures à dissiper le dépôt, il faudroit faire l'opération du trépan. Heureusement que les moyens qu'ils employèrent réussirent ; les inquiétudes cessèrent, et la princesse échappa à ce danger pour vivre encore quelques années

dans les alarmes, les chagrins les plus cuisans, et mourir ensuite d'une mort mille fois plus cruelle que celle dont les secours de l'art la garantirent à cette époque.

Madame de Lamballe revint à Paris, et assista à la séance publique de l'académie française, qui, le 14 mai de la même année, s'ouvrit par la réception de monsieur le chevalier de Florian. Cet auteur, l'ami de toutes les ames vertueuses et sensibles, avoit été page de monsieur le duc de Penthièvre, au service duquel il étoit resté attaché en qualité de gentilhomme. Il faisoit hommage de ses aimables productions au prince avant de les donner au public ; et malgré l'austérité des lois du christianisme, son altesse ne pouvoit s'empêcher d'applaudir

à ses ouvrages, qui, pour la plupart, n'étoient que des comédies et des romans ; mais la morale en étoit si pure et si douce, qu'il falloit nécessairement convenir avec Rousseau, qu'un peuple corrompu ne pouvant se passer de ce genre de littérature, il est trop heureux que des auteurs vertueux veuillent bien s'en occuper, puisque c'est la seule manière de faire entendre des leçons de morale à ceux qui ne connoissent d'autres lois que celles du plaisir, et qui n'iroient point chercher dans des livres sérieux, dont le titre seul les épouvanteroit, ces traits touchans de tendresse filiale, de probité, d'honneur, de courage, dont les ouvrages de monsieur de Florian sont semés. Qui auroit été le législateur, venant de voir jouer

le Bon Ménage, qui eût osé voter la loi du divorce ? Qui ne regrette pas l'empire de la religion et des lois de la chevalerie en ayant lu *Gonsalve* ? Le dogme consolant de l'immortalité de l'ame est prouvé sans réplique dans sa *Galathée*, par le respect qu'inspire la vallée des tombeaux. Si ceux qui sévissent, en général, contre ce genre de productions trop souvent funeste pour les mœurs, bien plus souvent aussi inutile qu'ennuyeux, ont raison, je leur demande grace pour les romans de Florian, en les priant de se souvenir que monsieur le duc de Penthièvre les lui a tous entendus lire avec le plus vif intérêt ; il aimoit l'auteur et ses ouvrages, parce que ce qui ne se rencontre pas toujours, l'un donnoit une juste

idée de l'autre. Aussi, vit-il avec satisfaction monsieur de Florian s'asseoir dans le fauteuil académique ; et il ajouta, ainsi que madame la duchesse d'Orléans et madame la princesse de Lamballe, à la gloire de son triomphe en y assistant. Je ne puis mieux faire connoître la sensibilité que cet auteur en ressentit, qu'en donnant un extrait de son discours de réception, où il peint leurs altesses d'une manière si vraie et si touchante.

Peu de gens étoient parvenus aussi jeunes à l'Académie Française, et y sont entrés avec autant d'éclat que Florian : « A mon âge, dit-il » dans son discours de réception, » on n'a pu étudier l'homme que » dans soi-même. Je perdrois trop » de mon bonheur, en imaginant

» le devoir à moi-même; et mon
» cœur jouit mieux d'un bienfait,
» que ma vanité ne pourroit jouir
» d'un triomphe ».

Ici sa reconnoissance se tournoit naturellement vers un prince (*,)
« que soixante ans d'une vie pure
» et sans tâche, ont rendu l'ob-
» jet de la vénération; dont le nom
» tant de fois béni par le pauvre,
» n'a jamais été prononcé que pour
» rappeler une bonne action; qui
» né dans le sein des grandeurs,
» comblé de tous les dons de la
» fortune, ignore s'il est d'autres

(*) S. A. S. le duc de Penthièvre, présent à la séance, ainsi que madame la duchesse d'Orléans, les princes ses fils, et la princesse de Lamballe.

» jouissances que celle d'être bien-
» faisant ; celui dont l'aimable mo-
» destie souffre dans ce moment de
» m'entendre révéler ses secrets, et
» qui aura peine à me pardonner
» la douce émotion que je vous
» cause : il a daigné solliciter pour
» moi; son rang n'auroit pas captivé
» vos ames libres et fières, mais ses
» vertus avoient tout pouvoir sur vos
» cœurs vertueux et sensibles ».

L'émotion fut vive en effet ; mais elle redoubla, lorsqu'à la faveur d'une transition adroite et heureuse, on entendit l'éloge des deux princesses, « dont l'une appelée par
» son rang et par des devoirs chéris de son cœur, auprès d'une
» reine bienfaisante, ne veut de crédit que pour être utile et de faveur que pour être aimée ; dont

» l'autre, modèle adoré des filles,
» des épouses, des mères, en vi-
» vant toujours pour les autres,
» rend impossible à tout ce qui
» l'entoure, de vivre autrement que
» pour elle, n'a jamais cherché que
» sa propre estime, et s'est attirée un
» culte public, s'étonne qu'on
» lui sache gré de devoirs qui sont
» ses plaisirs, et que nous voyons
» placée entre l'exemple et la ré-
» compense de ses vertus, son père,
» qu'on avoit cru inimitable comme
» elle ».

A ces mots, les plus vifs applaudissemens; un transport universel s'élança du fond des cœurs! Quel spectacle, quel hommage rendu à la vertu! comme tous les yeux mouillés de larmes de tendresse, se tournoient vers les objets de ce culte pu-

blic, qui de leur côté étoient émus ; et paroissoient pénétrés de la plus vive reconnoissance. Monsieur de Florian mourut peu d'années après, victime de son attachement à ses bienfaiteurs, dont les malheurs lui firent une impression terrible ; et s'il échappa à la hache homicide, les lettres n'en ont pas moins à demander compte de sa mort à l'affreux gouvernement des tyrans de 1793, puisque ce sont les horreurs qu'ils commirent qui furent cause du chagrin profond dont cette ame sensible fut accablée, et qui détruisant sa santé, le conduisit lentement au tombeau. On attribue à cet aimable auteur le portrait de madame de Lamballe qui parut vers ce temps.

Lorsque Vénus donna le jour aux graces,
Elle leur dit : enchantez les mortels,
Les jeux, les ris marcheront sur vos traces,
Et tous les cœurs deviendront vos autels.

Vous Aglaé, vous aurez pour leur plaire,
Un joli front, avec deux grands yeux bleus :
Sur votre taille élégante et légère
A flots dorés joueront vos longs cheveux.

Bouche mignone et lèvre purpurine,
Perles autour, teint de roses et de lys,
Seront le lot de la tendre Euphrosine,
Dont le cœur seul connoîtra tout le prix.

Un esprit fin, le sel de la saillie,
Une voix tendre, une aimable gaieté,
Le goût des arts embelliront Thalie ;
Car le talent ajoute à la beauté.

Jaloux de voir la brillante fortune
Du beau trio, que fit alors l'amour ?
Il rassemblai les trois graces en une,
Belle Lamballe, et vous vites le jour.

Il n'est qu'un point où vous et vos modèles,
Douce beauté, ne vous ressemblez pas,
La volupté marchoit toujours près d'elles,
C'est la vertu qui conduit tous vos pas.

Six mois s'étoient écoulés de la dernière année des mille de gloire de la maison régnante, lorsqu'une de ces grandes secousses de la nature sembla prédire, par le plus terrible orage que de mémoire d'homme on pût se rappeler, celui plus violent encore qui éclateroit au moral, le même jour de l'année suivante, le 14 juillet 1788. Le roi chassoit dans la forêt de Rambouillet quand tout-à-coup un ouragant parcourt avec la rapidité de l'éclair cent lieues de pays dans sa longueur sur environ quatre à cinq de large. Dans cet espace, le ciel sembla

avoir rompu une partie de la voûte azurée qui tomboit en morceaux de glace dont la dureté égaloit celle du cristal. Tout fut détruit par ce fléau dévastateur ; les hommes même qui se trouvent dans les champs ne peuvent s'y soustraire qu'en gagnant avec la plus grande vîtesse les cavités des rochers ; les troupeaux sont écrasés ; la cîme orgueilleuse du chêne est abbatue et brisée par ces morceaux de glace, comme le plus foible arbrissau : emblême trop frappant de ce qui arriva dans le cours de l'année qui suivit celle-ci. Il ne resta dans l'étendue dont je viens de parler, rien qui pût dédommager le laboureur de son travail. Les bleds prêts à recevoir la faucille ; étoient non-seulement hachés, mais la terre avoit été tellement déchirée par la

chûte de ces grélons dont il y en avoit du poids de dix livres, que les racines étoient étendues sur le sol. Rien n'étoit comparable à la désolation que cette tempête laissa après elle, et que la bienfaisance seule des riches propriétaires adoucit.

Monsieur le duc de Penthièvre non-seulement remit à ses fermiers leur redevance; mais il fit distribuer des secours considérables aux habitans de ses terres qui avoient été ruinés par l'ouragan et la grêle. Madame de Lamballe y joignit des dons particuliers. Ah! jouissez bonne et sensible princesse du bonheur de répandre des bienfaits, de sécher les larmes des infortunés! quelqu'affreuse qu'ait été votre fin déplorable, vous eûtes jusqu'à vos derniers mo-

Universitas BIBLIOTHECA Trevensis

mens le bonheur de pouvoir faire du bien à ce qui vous entouroit ; vous n'avez pas été réduite comme les autres personnes de la famille royale, à l'impuissance de donner, qui est, comme le disoit la fille de Louis XVI, la véritable pauvreté. Moissonnée la première de cette race auguste et infortunée, c'est en quelque sorte du sein des jouissances que vous avez passé dans la nuit du tombeau ; et vos jouissances étoient de rendre heureux tout ce qui avoit le bonheur de vous être attaché.

Cependant, les évènemens se pressoient, et le parlement par son obstination, et Loménie par sa maladresse, livroient l'état à la faction Orléanique, qui prenoit chaque jour de nouvelles forces. Le mi-

nistre proposa une cour plenière, qui enlevoit au parlement de Paris l'avantage d'être la cour des pairs, l'abolition de deux chambres, la création de grands baillages pour resserrer l'étendue du ressort du parlement de Paris, et toujours des emprunts et des impôts que le parlement refusoit d'enregistrer, ce qui causa des convulsions que la faction d'Orléans rendoit tous les jours plus terribles.

Loménie lassé de lutter sans moyens contre tant de difficultés qui devenoient de moment en moment plus insurmontables, se retira; et pour le malheur de la France, il laissa aux intrigues des Orléanistes le moyen de rappeler Necker. Celui-ci fut reçu par tous les partis comme un Dieu tutélaire; et ce fut à l'oc-

casion de son retour au ministère, que l'on vit se manifester les premières émeutes populaires ; elles commencèrent dans la place Dauphine. Un nommé Carl, protestant, excita les ouvriers en orfévrerie qui étoient presque tous calvinistes, à témoigner leur joie d'une manière fort alarmante pour les paisibles habitans de ce quartier. Ils les forçoient d'illuminer leurs maisons, et jetoient des pierres contre celles qui ne l'étoient pas. Ce Carl fit une dépense tellement au-dessus des moyens qu'on lui connoissoit, pour distribuer de l'argent et du vin à toute cette troupe d'écervelés, que l'on ne douta pas qu'il n'étoit que l'agent du duc.

Ces premiers rassemblemens, enfans de la gaieté populaire, dont les

éclats ont toujours quelque chose de féroce, mais dont cependant on ne connoissoit pas encore le danger, prirent bientôt un caractère plus alarmant; et l'on vit, comme dans les rues de Londres, le peuple s'essayer sur des manequins à frapper des coups plus terribles: celui de Loménie, en habit de cardinal, fut brûlé dans la place Dauphine. L'on vit aussi mille autres extravagances, que l'on entremêloit d'une espèce de culte, que ces mutins exigeoient de tout ce qui passoit devant la statue d'Henri IV. Hommage que ce grand roi méritoit, mais qui dans le sens où les meneurs le faisoient rendre au peuple, n'étoit qu'une satyre contre le roi régnant.

D'Orléans qui cherchoit enfin à lever le masque et à prouver

son attachement à la cause du peuple, prit l'instant où cette tourbe étoit rassemblée au pied de la statue de son ayeul, pour passer dans sa voiture sur le Pont Neuf. On lui signifia comme aux autres d'en descendre ; ce qu'il fit avec une extrême complaisance, et cria avec ces bandits : vive Henri IV ! Ce furent ces mêmes individus, indignes d'honorer le plus grand homme que la France compte au nombre de ses rois, qui abbatirent cette statue que la reconnoissance auroit dû garantir de la fureur du vandalisme ; et croyez après cela que la multitude a une opinion : non, elle n'a que celle de ceux qui la payent ou l'égarent. On employa la force pour réprimer cette première effervescence ; mais la cour n'avoit point de plan fixe, et

on

on ne savoit quel parti prendre.

Necker soutenu ou soutenant d'Orléans, car l'un ne me paroît pas plus prouvé que l'autre, cherchoit à profiter des troubles pour arriver à son but, qui étoit d'humilier la noblesse et le clergé, ce qu'il ne pouvoit faire que par la convocation des Etats-Généraux. C'étoit le vœu de toute la nation par des motifs différens; et le parlement qui s'en croyoit l'organe, les demandoit à grands cris. La paix avec la cour fut signée à ce prix; et la famille royale eut la douleur de voir ces mêmes hommes, qui depuis quelque temps agitoient la capitale, porter le peuple à rendre à ses magistrats les hommages qu'il étoit accoutumé à n'offrir qu'à ses rois. Pour lui en marquer sa re-

connoissance, le parlement s'empara de tous les coupables pris dans les dernières émeutes, et, d'après un jugement, les mit en liberté. La cour qui se flattoit que les Etats-Généraux abaisseroient l'orgueil de ces corps, qui depuis si long-temps rivalisoient de puissance avec elle, abandonna la suite de cette affaire. Le calme revint dans la capitale pendant quelque temps; mais d'Orléans qui suivoit son plan, ou ses partisans qui le suivoient pour lui, avoit organisé des moyens trop sûrs d'entretenir le trouble.

Nous avons parlé de ce terrible orage qui avoit dévasté une si grande étendue de pays. Parmi les fautes du cardinal de Loménie, la plus funeste à cette époque, fut la permission illimitée de l'exporta-

tion des grains. La faction désorganisatrice en profita d'une manière bien cruelle. Au moment où cet évènement rendit le bled plus rare, d'Orléans, à ce que l'on assure, fit enlever, à l'instant de la récolte, presque la totalité des grains, et les fit passer en Angleterre, pour les en faire revenir ensuite à un prix exhorbitant. Il étoit facile de faire entrer le duc d'Orléans dans ce projet, qui ne fut que trop bien exécuté, puisque c'étoit un moyen de gagner de l'argent, et tout le monde sait que c'étoit sa passion dominante. On ne s'apperçut de l'enlèvement de cette denrée de première nécessité, sur-tout pour les Français, que lorsqu'il n'y avoit plus moyen d'y remédier. Louis XVI en éprouva la plus sensible affliction;

et le peuple qui l'accusoit de sa détresse, ne savoit pas à quel point il en étoit douloureusement affecté.

Ce fut alors que sa majesté s'abandonna aveuglément aux volontés de monsieur Necker, à qui il croyoit un talent particulier pour les approvisionnemens. En effet, ce ministre avoit écrit, sur ce sujet, un ouvrage très-éloquent avant d'être chargé des finances ; mais écrire et agir sont deux choses très-différentes. Il lui fut impossible d'empêcher le renchérissement du pain à Paris, ce qui étoit toujours, même dans les temps où le monarque avoit le plus de puissance, une cause de mouvemens dangereux ; qu'on juge ce qu'il devoit être dans ces momens où tout servoit les factieux. Les pro-

vinces n'étoient pas plus tranquilles que la capitale : la Bretagne surtout étoit dans une fermentation très-inquiétante ; ce qui est le plus extraordinaire, et qui prouve que ce qui est décidé dans les décrets de la Providence, ne peut manquer d'être. La secte philosophique vouloit une révolution, pour tout ramener à l'idée favorite des philosophes, *égalité absolue* ; et ce furent les nobles et les corps privilégiés qui en amenèrent l'instant.

Je sais bien, comme je l'ai déjà remarqué, que l'esprit de la ligue existoit encore. On étoit las de l'ordre des choses. La noblesse des provinces étoit envieuse de celle de la cour. On vouloit l'égalité, c'est-à-dire, que personne ne vouloit con-

noître rien au-dessus de lui. Cette inquiétude avoit été l'ouvrage d'une paix trop longue ; ce qui dans un Etat monarchique est un grand inconvénient, parce que la noblesse n'ayant rien à faire que de servir, reste pendant la paix dans une oisiveté qui l'abatardit si elle est ignorante, et qui la porte à l'esprit de révolte si elle s'instruit.

Les ministres avoient fait une grande faute à la fin de 1787, en abandonnant la cause des Hollandois, après les avoir soulevés contre le stadthouder. Si à cette époque on avoit employé l'activité de cette turbulente noblesse, pour soutenir ses utiles alliés, on ne l'auroit pas vue se mêler des affaires des parlemens : mais il étoit écrit que la liberté planeroit sur la France, et

que tous les ordres, par des moyens différens, arriveroient au même point.

Quand on fut convenu de la nécessité de convoquer les Etats-Généraux, il restoit une grande difficulté, c'étoit de savoir quelle forme on donneroit à la représentation. M. Necker, fidèle dans son cœur au parti populaire, en caressant les grands, sur-tout le clergé qu'il trompoit par ses fausses promesses, sentoit qu'il n'y avoit que la double représentation qui assureroit la réussite de ses projets, qui je crois, étoient, à cette époque, très-opposés à ceux du duc d'Orléans, et ce ne fut que la force des circonstances qui les réunit. Il vouloit, à ce que j'ai toujours pensé, une démocratie royale où il se flattoit d'être la se-

conde personne de l'Empire ; les grands, une aristocratie pure, dont le roi eût été le chef. D'Orléans vouloit des troubles, la guerre civile et toutes ses horreurs, pour que le roi et sa famille périssent victimes des fureurs populaires, et alors, lui laissassent un trône qu'il avoit toujours ambitionné. M. Necker cherchoit donc à donner au tiers-état tous les moyens d'écraser les deux autres ordres. Il avoit trouvé le roi peu content des nobles, et Burck assure même qu'il avoit persuadé à sa majesté que la seule manière d'affermir sa puissance, étoit de diminuer celle des grands. Je ne conçois pas, si l'assertion de cet Anglais est vraie, comment elle a pu trouver quelque crédit sur l'esprit du monarque ; il me semble que ce rai-

sonnement ressembleroit à celui d'un architecte, qui voudroit prouver que pour assurer la solidité d'une coupole, il seroit nécessaire d'abattre les colonnes qui la soutiennent. J'aime donc bien mieux croire que le ministre n'eut besoin pour faire adopter son plan, que de présenter au roi l'utilité de la partie la plus nombreuse de son peuple.

Non, Louis XVI ne pouvoit vouloir que le bien des hommes, et il étoit incapable de ces froids calculs de la politique qui sacrifie tout à son seul intérêt. Peut-être est-il possible que l'esprit philosophique eut aveuglé le roi; qu'il ne regardoit pas comme important au soutien de la monarchie de conserver les privilèges des nobles, qu'il trouvoit onéreux aux autres classes de la

société. Mais avoir eu le projet de les détruire, pour établir un despotisme absolu sur le reste de ses sujets, non, cela n'a jamais pu entrer dans l'esprit du meilleur des hommes, et il n'est qu'un étranger qui ait pu avoir cette opinion de Louis XVI. Il est donc bien plus à présumer que monsieur Necker ne lui confiât jamais ses projets, si toutefois il en avoit lui-même, car tout est énigmatique dans ces évènemens, les résultats seuls en sont connus, mais les ressorts qui les produisirent resteront ensevelis dans la nuit des temps. *Que sais-je?* disoit Montagne en parlant des sciences. Ce mot s'appliqueroit bien plus justement encore pour tout ce qui a trait à la politique; et ceux qui établissent un système et veulent y soumettre les

différens personnages qui figurent sur la scène, n'écrivent qu'un roman sous le nom imposant de l'histoire. Les hommes agissent d'après les évènemens qui se succèdent rapidement, sur-tout dans les temps de révolution, et il est impossible de deviner ce qu'ils n'ont peut-être jamais pensé ; la seule manière d'approcher de la vérité, sur-tout comme le dit un auteur bien intéressant, lorsque ceux que l'on veut juger sont morts, c'est de comparer l'ensemble des actions d'un homme; alors on peut dire presqu'avec certitude : Louis XVI n'a pu vouloir que le bien, d'Orléans que le mal.

Quand le ministre vit qu'à l'exception du roi il avoit trop de difficulté à faire adopter son plan, il eut recours à une seconde assemblée des

notables. Ce que je remarquerai encore sans en rien inférer, c'est que des sept bureaux, qui se formèrent, le seul que Monsieur presidoit adopta la double représentation. D'après cela, il sembloit qu'on auroit dû ne pas aller en avant ; mais monsieur Necker le vouloit, et alors ce qu'il vouloit étoit immanquable. Il ne faut que jeter un coup-d'œil sur l'état des trois ordres, pour présumer ce que l'on devoit attendre de cette forme qui a été si utile à la liberté.

Les nobles pour la plupart, ou vivoient pauvres et ignorés dans les provinces, ou venoient à la cour mandier des faveurs. Ce n'étoient plus les pairs du roi, les défenseurs nés de la monarchie; c'étoient en général des hommes qui ne comptoient les honneurs attachés à leur naissance,

que comme un moyen d'avoir plus d'argent, ou d'en payer moins à l'état. Ainsi, comme le dit l'auteur que j'ai déjà cité, la noblesse s'étoit laissée dépouiller de ses utiles prérogatives, pour avoir en échange des privilèges dangereux pour la société. D'ailleurs, ce corps étoit moins susceptible d'union que les deux autres, par l'extrême différence qu'il y avoit entre noble et noble. Sur quatre-vingt mille familles nobles en France, il n'y en avoit, à ce qu'on assure, que mille d'origine; ce qui ne surprendra pas en pensant au nombre de charges qui ennoblissoient, et quand on sait que lors de la guerre de la succession, les lettres de noblesse se vendoient six mille francs.

Le clergé n'avoit plus cette prépondérance qu'il avoit due si long-

temps à la vénération du peuple, et l'extrême jalousie du bas clergé contre les évêques, et contre tous ceux dont les dignités rapportoient beaucoup d'argent, entretenoit des divisions intestines dans cet ordre, qui l'empêchoient d'agir d'une manière utile pour la conservation de ses privilèges qu'il craignoit tant de perdre. Aucontraire, le Tiers-Etat ne pouvoit avoir qu'une même volonté, abaisser les premiers, et se trouver leur égal. Les lumières, l'esprit, les connoissances étoient au moins les mêmes que dans les deux autres, et dès qu'ils étoient le double, ils réunissoient le double de moyens. D'ailleurs, je ne sais comment on avoit pu influencer les choix, de manière à ce que sur trois cents membres du clergé, il s'en trouvoit deux cents

trois sans dignités ecclésiastiques ; qui par conséquent devoient se réunir au troisième ordre dont ils étoient par la naissance ; et sur les six cents du Tiers, il y en avoit trois cents soixante et quatorze pris dans les hommes de loi : accoutumés à discuter les intérêts de leurs cliens avec adresse, que ne feroient-ils pas lorsqu'il seroit question des leurs!

A cette époque, monsieur le duc d'Orléans ne dissimula plus ses projets : il n'avoit plus besoin de l'influence mystérieuse des Francs-Maçons ; et comme le dit dans le temps un homme, que j'ai beaucoup connu et qui jugeoit de sang froid, les loges furent ouvertes, et les clubs les remplacèrent avec une telle fureur, que bientôt chaque parti eut les siens. Celui des monarchiens ce-

pendant ne se forma qu'après celui des Jacobins, que les premiers nommèrent des enragés, et monsieur d'Orléans s'y montra avec la plus grande assiduité. Il négligea les parlemens dont il n'avoit plus besoin, et sut par ses agens leur enlever la faveur du peuple : ainsi, ce corps après avoir tout sacrifié, à ce qu'il disoit, au bonheur de ce même peuple, en fut abandonné.

Il sembloit que les intempéries des saisons conspiroient avec le duc d'Orléans, pour lui donner les moyens d'assurer ses coupables projets. Nous avons déjà vu avec quelle cruauté il avoit, sous des noms étrangers, arraché à la France les grains que la grêle avoit épargnés ; voyons-le dans le cruel hiver qui précéda la tenue des Etats, profiter de l'affreuse

misère que la rigueur de la saison faisoit souffrir à tout ce qui ne vit que de son travail, en paroissant répandre à pleines mains des bienfaits qui presque tous se passèrent en promesse, sur la foi desquelles les curés et les administrateurs avancèrent des fonds assez considérables dont il ne les rembourſa pas.

Madame la duchesse d'Orléans, mesdames de Lamballe et de Bourbon donnèrent réellement des sommes très-fortes; mais c'étoient sa femme et ses sœurs : ainsi, c'étoit lui, disoient ses préconisans, qui donnoit. Il y avoit des journaux qui répétoient, à chaque page, qu'il nourrissoit la moitié de Paris; et on le croyoit. Ces journalistes écrivoient que, sans lui, la moitié des habitans de ses terres seroient morts

de faim et de froid ; et on le croyoit. Cependant, j'ai la certitude qu'une petite ville de son appanage, où il y a quinze cents habitans, a reçu, pour tout secours, huit cents livres de riz dans tout le cours de l'hiver, et quelques cordes de bois; et je crois pouvoir assurer que toutes ces aumônes qu'il faisoit sonner si haut, n'étoient pas plus abondantes ; et tandis que le roi et la reine répandoient avec la plus grande profusion leurs secours sur les pauvres, et qu'on n'y pensoit seulement pas, on célébroit avec emphase les dons parcimonieux de ce nouveau Catilina, dont il avoit les vices sans en avoir le courage.

Ces mêmes hommes qui, lors de la construction des rues du Palais-Royal, ne cessoient de l'accuser

d'une avarice sordide en 89, célébroient sa générosité, son humanité, sa bienfaisance; mots d'autant plus répétés dans ces temps, que ce qu'ils expriment étoit le plus banni des mœurs. M. le duc d'Orléans s'arrêtoit dans les places publiques, gémissoit sur la misère du peuple, faisoit allumer des feux dans les rues, qui servoient de point de ralliement aux factieux qu'il soudoyoit. Louis XVI sortoit seul à pied, son chapeau sur les yeux, montoit dans les greniers de Versailles, donnoit des secours réels à la vertu malheureuse; ne pouvoit-on pas se dire: l'un a reçu des hommes sa récompense, et l'autre qui n'a rien fait que pour Dieu, à qui les actions les plus cachées sont connues, la re-

çoit maintenant de lui dans sa véritable patrie.

Madame de Lamballe gémissoit en secret avec monsieur le duc de Penthièvre sur les malheurs dont elle prévoyoit que la famille royale étoit menacée. Il s'est essayé au crime, lui disoit-elle en parlant de son beau-frère, il fut la cause trop certaine de la mort de monsieur de Lamballe. Ah! que n'ai-je osé dans le temps vous dire tout ce que je pensois de cet homme que j'ai toujours haï; mais vous eussiez, monsieur, regardé mes pressentimens comme l'effet d'une douleur injuste: d'ailleurs, j'avois lu dans le cœur de votre fille, je savois qu'elle l'aimoit; et je me disois quelquefois, il est possible que tant de graces, de douceur, de vertus, le retirent des

écarts honteux où il s'étoit livré depuis son enfance.

Je ne pouvois me persuader, répondoit monsieur de Penthièvre, qu'il fût aussi corrompu. Mais si vous m'aviez parlé avec franchise.— Vous ne m'auriez pas cru, mon père, moi que vous pouviez, je le répète, accuser de prévention, puisque vous ne vouliez pas même entendre la voix publique, qui rarement se trompe lorsqu'elle est générale. — Ah ! c'est, je vous l'avoue, ma fille, un reproche que je me fais à chaque instant de ma vie : mais quels peuvent être ses projets ? — Tous ceux que l'ambition la plus effrénée peut concevoir.—Vous me faites frémir : quels seroient ses moyens ? — Il emploiera tous ceux que l'on lui présentera. Voyez déjà comme il ac-

coutume le peuple aux émeutes, et pensez-vous que ce ne soit pas lui qui a fait éclater celles qui ont eu lieu au retour du parlement? Croyez-vous que ce corps eût montré tant d'audace, si monsieur d'Orléans n'avoit pas corrompu une partie de ses membres, et fait séduire les autres par des orateurs à gage. Vous estimez, monsieur le président d'Ormesson, magistrat intègre, et digne de la considération qui l'environne. Je sais qu'il disoit à quelqu'un que je ne nommerai pas, et qui lui représentoit combien le parlement s'éloignoit des anciens principes: *que voulez-vous, monsieur, notre corps n'est plus qu'une assemblée démocratique gouvernée par des enfans.* Et mon beau-frère après avoir séduit par l'appas de la faveur ces magistrats, vous verrez

qu'il les abandonnera. Il paroît certain qu'il n'a plus même avec eux aucun rapport. — Mais que veut-il ? que prétend-il ? — Etre lieutenant général du royaume, mettre le roi en tutelle, et plus encore si la fortune le seconde ; et ce qui est bien malheureux, c'est qu'il n'y a plus aucun moyen d'arrêter ses coupables projets, ou plutôt ceux que lui ont suggérés les hommes immoraux qui l'entourent ; il a tellement identifié sa cause avec celle du peuple, que la force ne l'en détacheroit pas à présent. Son exil seroit le signal d'une guerre civile. — Mais comment, reprit monsieur de Penthièvre, prétendroit-il à un trône dont tant de têtes le séparent ? — Eh ! n'a-t-il pas déjà tenté de faire assassiner les frères du roi, lorsqu'ils

vinrent, l'un à la cour des aides, et l'autre à la chambre des comptes, après la séance royale ? S'ils n'avoient pas opposé le sang froid, et donné les ordres les plus sévères à ceux de leur suite de ne pas paroître entendre les injures dont on les accabloit, ils étoient perdus ; et le premier sabre tiré, on seroit tombé sur les princes qui n'auroient pu échapper à la fureur du peuple, excitée par les agens de ce monstre. — Je crois, ma fille, que vous vous trompez, que vous exagérez ses criminelles prétentions ; il veut faire parler de lui. — On n'en parlera que trop, et de ses victimes. Puissiez-vous, vous que je chéris comme un père, n'être pas une des premières ! Il se ruine pour acheter des hommes qui vantent ses vertus;

et

et votre succession n'est sûrement pas comptée pour peu dans ses abominables spéculations. Quant à moi, ajouta madame de Lamballe, je ne le crains point, il ne me trouvera pas dans son chemin; je vais peu à la cour, et j'irai encore moins: ce n'est pas que si je croyois la reine en danger, je ne la quitterois pas un instant; mais elle a d'autres amis. — Qui lui feront beaucoup de tort. — Je le crois; mais ils ont tant d'ascendant sur elle, que ce seroit inutilement qu'on entreprendroit de les éloigner de son cœur. Cependant, la dernière fois que j'ai été à Versailles, elle avoit l'air très-inquiète; ses traits peignoient, malgré elle, la terreur; on diroit qu'un pressentiment douloureux la poursuit. Si les Polignac lui étoient

vraiment attachés, ils s'éloigneroient de la cour pendant ces temps d'orage. —Ils savent qu'à Versailles, interrompit monsieur de Penthièvre, on ne retrouve pas une place que l'on a quittée, même pour l'intérêt du maître. — Je le sais : mais ils sont haïs ; et en s'obstinant à entourer la reine, ils n'en seront pas moins perdus, et ils l'entraîneront dans leur perte. Les Etats-Généraux, influencés par d'Orléans, feront des choses bien extraordinaires. —Puissent-ils en faire pour le bien du peuple ! — Quand même ils feroient tout le bien qu'on espère, à coup-sûr les amis de votre gendre feront du mal. — Il faut espérer que non. --Ils se séparèrent après cette conversation, sans s'être confié le sujet réel de leur inquiétude. Il est une

arrière pensée que la crainte des supplices même n'arracheroit pas; à peine en convient-on avec soi-même, tant elle glace d'effroi. Mais il n'en est pas moins vrai, d'après cette conversation que quelqu'un bien digne de foi qui étoit présent m'a rapportée, que monsieur le duc de Penthièvre et madame de Lamballe ne doutoient pas, dès cet instant, que d'Orléans ne fût capable de tout pour satisfaire son ambition.

Tandis que le roi, séduit par les raisonnemens de monsieur Necker, attendoit le repos et la gloire de son règne, des Etats-Généraux, la reine en sentoit tout le danger; et décidée, comme sa conduite l'a prouvé, à ne jamais abandonner son mari et ses enfans, elle ne voyoit pas,

sans la plus mortelle inquiétude, les agitations où les différens partis alloient jeter le royaume. Un chagrin bien vif se joignoit à ses alarmes: monsieur le Dauphin étoit dangereusement malade ; c'étoit un enfant charmant, et qui, comme tous ceux que de longues souffrances ont mûris, annonçoit une justesse dans l'esprit, une fermeté dans le caractère, qui étonnoient les hommes du plus grand mérite, à qui son éducation étoit confiée. La reine l'aimoit à l'idolâtrie, et ses craintes pour les jours de cet enfant chéri, suspendoient celles que l'état politique de la France lui causoient. Jamais femme n'aima plus ses enfans ; elle avoit si long-temps attendu le bonheur d'être mère, qu'il sembloit que son affection s'en étoit

accrue. Rien n'étoit comparable à la douleur qu'elle ressentoit de voir monsieur le Dauphin dépérir chaque jour : malgré les tendres soins de ceux qui l'entouroient, et l'art des médecins, rien ne put le sauver ; il mourut au moment de l'ouverture des Etats. Son ame qui annonçoit la fierté et la sensibilité la plus grande, brisa ses liens avant qu'il eût pu sentir tous les maux qui alloient fondre sur sa maison. La reine fut inconsolable : le roi partagea sa douleur ; et reportant sur le fils qui lui restoit, et sur son adorable fille, les affections qu'il avoit pour l'enfant que le ciel lui redemandoit, il n'éprouva quelqu'adoucissement à sa profonde tristesse que dans les douces caresses de ceux qui lui restoient. Madame de Lam-

balle, toujours amie constante de la reine, vint à Versailles mêler ses larmes aux siennes. Quoiqu'elle n'eut pas goûté les charmes et les douleurs attachées à la maternité, son ame tendre et aimante n'en devinoit pas moins ces sentimens, et son attachement pour la reine lui faisoit ressentir cette peine cruelle, comme si elle lui eût été personnelle.

Les conférences nocturnes du Palais Royal furent transférées à Passy. Les conseillers au parlement n'y assistoient plus, il falloit des hommes plus propres aux vues désorganisatrices de d'Orléans. Je ne me permettrai pas de nommer ceux qui s'y rendoient, la plupart existent encore; ils peuvent se repentir, servir la France qu'ils faillirent anéantir; car, il faut en convenir, il y avoit parmi

eux des hommes d'un grand génie, et quand on nomme Mirabeau (celui-là n'est plus), on peut donner une idée des qualités les plus brillantes de l'esprit et des dons les plus rares de l'éloquence. La partialité ne conduira jamais ma plume, et je rendrai toujours justice aux grands talens, en convenant de l'abus qu'en ont fait ceux qui les possédoient. Cette association dura jusqu'à l'ouverture des Etats-Généraux, et se réunit au club des Jacobins, dont le nom est devenu la plus mortelle injure.

Cependant, tout se disposoit pour les élections. Déjà Orléans, par les intrigues de ses agens, est nommé député du baillage de Villers-Cotterêts; et non content de ce fruit de ses intrigues, il veut encore influencer les

élections de Paris, où il trouva le secret de ne faire nommer que ses amis : on poussa même la flagornerie au point de le faire nommer député, quoiqu'il le fût déjà par un autre bailliage. S'il avoit prévu l'être à Paris, il auroit moins intrigué dans le Valois. Mais, enfin, il ne pouvoit l'être dans l'un et l'autre, il s'en tint au premier.

Il ne faut pas croire qu'à cette époque il fut le seul des princes du sang qui fût appelé à l'honneur de représenter la noblesse française, tous eussent été nommés ; mais la cour, par une politique bien étrange, s'y opposa. La noblesse du duché d'Albret, dont le nom rappelle celui de la mère d'Henry IV, avoit envoyé une députation à monsieur le comte d'Artois. La ressemblance

des goûts de ce prince avec ceux de Henry le Grand, donnoit à ceux de la province qui avoit vu naître l'amant de Gabrielle, un grand attachement pour son petit fils : on voit par les réponses de monsieur le comte d'Artois, qu'il éprouvoit un sensible regret de ne pouvoir répondre à la confiance des Béarnois. Il n'articule point les raisons de son refus, mais il est aisé de penser qu'elles n'étoient autres que la volonté du roi, à qui surement on avoit persuadé qu'il n'étoit point de la dignité des princes de la maison régnante, de siéger aux Etats : comme si cette assemblée n'étoit pas infiniment plus respectable que celle des Pairs, où ils s'honoroient de prendre place. Mais il falloit pour que d'Orléans la gouvernât, qu'il

parût seul du sang des Bourbons ; car ceux qui prétendoient anéantir toutes distinctions , savoient bien que la multitude tiendroit encore long-temps au prestige des rangs , et que d'Orléans, sans vertus , sans grandes qualités , en imposeroit encore , par cela seul qu'il étoit prince du sang , et qu'on lui sauroit un gré infini des sacrifices qu'il feroit O hommes ! parmi ceux d'entre vous qui se piquent de philosophie , que vous êtes encore imbus des préjugés que vous prétendez détruire !

Je ne doute point que ce ne fut d'Orléans qui eût engagé monsieur Necker à éloigner les princes de l'assemblée , et il y réussit. Dès qu'il fut nommé , il voulut donner une haute idée de ses principes , et il fit répandre avec profusion un ouvrage

dans lequel il exposoit ses intentions. Cet homme qui jusqu'à ce jour avoit fait poursuivre, avec une extrême rigueur, un paysan qui se seroit permis de tuer un lièvre dans son champ ; qui avoit dans tous ses appanages des terres gardées comme les plaisirs du roi, et où le gibier dévoroit les récoltes, pour qu'il y vînt une fois tous les trois ou quatre ans prendre le plaisir de la chasse, déclara que son premier vote seroit pour l'abolition des capitaineries. Mais si ce sentiment étoit dans son cœur, qu'avoit-il besoin de loi pour le manifester ? Y en avoit-il une qui le forçât à faire garder à grands frais des terres si éloignées de ses maisons de plaisance ? et ne pouvoit-il pas, avant la tenue des Etats, ordonner aux officiers de ses chasses

de traiter avec indulgence ceux de ses vassaux qui commettoient quelques délits?

Monsieur le duc de Penthièvre, qui ne consigna pas dans un écrit cette abnégation de ses privilèges, ne laissa jamais détruire, par l'abondance du gibier, le travail du laboureur. Jamais il ne fit exécuter dans ses nombreux domaines, les lois rigoureuses de la chasse; il n'avoit pas besoin de lois nouvelles, celle de l'évangile suffisoit à son cœur, et il prouvoit par sa conduite que c'est dans les principes contenus dans ce livre divin, que se trouve la véritable philantropie dont les philosophes parlent sans cesse sans jamais la pratiquer, à moins qu'elle ne soit utile à leurs projets.

D'Orléans renonçoit, ainsi que

l'avoient déjà annoncé les cahiers de la noblesse, aux privilèges pécuniens; mais il avoit eu l'art de faire entendre que les autres nobles ne proposoient ces sacrifices que par crainte, au lieu que lui, c'étoit son amour pour la classe souffrante qui dictoit ces généreuses dispositions.

Ce qui étonna le plus dans cet écrit que ses amis avoient dicté pour lui, et dont même on nomme l'auteur, ce fut le vœu de la loi du divorce. Ainsi, il eut la gloire de prononcer le premier le nom d'une institution qui a entraîné tant de malheurs; loi subversive de toute moralité, et qui, j'en suis sure, attirera l'attention de nos législateurs, sinon pour l'abroger, au moins pour la restreindre tellement qu'elle ne puisse avoir d'effet que

dans des circonstances infiniment rares, ou seulement dans celles que le plus grand des législateurs excepté, lorsqu'il parle de cette loi, la seule de celle qui tient à l'ordre civil, dont il se soit occupé. Monsieur le duc d'Orléans, comme l'observe un auteur, qui a traité dans le plus grand détail, tout ce qui tient à l'histoire de ces temps de crimes et de malheurs. M. le duc d'Orléans, dit-il, en parlant de la loi du divorce, dans un Etat qui ne connoissoit alors d'autre religion que la catholique, annonçoit assez que le projet de son parti étoit de la détruire : aussi, se ménageoit-il par cela seul l'appui des protestans qui avoient à se venger de la révocation de l'édit de Nantes, des dragonades et des vexations par-

tielles qu'ils souffroient depuis plusieurs siècles ; mais dont on est forcé d'en convenir, il étoit difficile de laisser propager les principes dans un Etat monarchique. Ceux qui étoient indifférens aux matières de religion, et à cet instant c'étoit le plus grand nombre, furent choqués d'entendre parler divorce à l'homme de France qui devoit le moins y penser ; et ne devoit-il pas se trouver heureux, que les nœuds qui l'attachoient à la plus vertueuse, la plus indulgente, la plus aimable des femmes, fussent indissolubles ? Mais non, il étoit donné à cet homme inconcevable, de demander des lois pour se priver de tous les avantages que la fortune s'étoit plu à répandre sur lui ; et cependant, on ne peut douter qu'il n'eût une

extrême ambition ; mais la haine et la vengeance avoient encore plus d'empire dans son ame aveuglée par les passions. Il se laissoit gouverner par les meneurs , et il ne s'appercevoit pas qu'en lui montrant le but où il vouloit arriver , ils le forçoient à détruire lui-même les dégrés qui auroient pu l'y conduire: mais quand même il s'en seroit apperçu , l'idée qu'il tourmenteroit , fatigueroit le roi et sur-tout la reine; qu'il leur arracheroit une couronne qu'il desiroit , mais qu'il aimoit encore mieux voir briser que possédée par eux , lui suffisoit pour le porter à tous les excès dont nous le verrons se souiller dans l'espace de temps que je retrace , et dont il combla la mesure en votant la mort de son parent.

Madame de Lamballe, effrayée plus que jamais des dangers que couroit la famille royale, si elle avoit à compter au rang de ses ennemis un homme aussi implacable que son beau-frère, crut qu'elle devoit tout employer pour le réconcilier avec la reine, qu'elle savoit qu'il haïssoit bien plus que le roi; et malgré son éloignement pour tout ce qui tenoit aux intrigues politiques, son attachement l'emporta sur son goût; et ayant consulté monsieur le duc de Penthièvre et madame d'Orléans, il fut convenu que les deux princesses négocieroient un accommodement; que madame de Lamballe parleroit à la reine, et que madame d'Orléans rendroit à son époux les propositions qui seroient faites. On

avoit d'autant plus d'espérance qu'elle réussiroit à le persuader, qu'il n'avoit point entièrement levé le masque avec la duchesse, qu'il avoit encore pour elle des égards, et lui donnoit même des témoignages apparens d'attachement, dont bientôt il se lassa.

Madame de Lamballe partit donc pour Versailles, et demanda à la reine un entretien particulier. Malgré le réfroidissement qui s'étoit opéré depuis plusieurs années entre la reine et madame de Lamballe, sa majesté ne pouvoit ignorer qu'elle n'avoit jamais eu d'amie plus sincère. Elle ne douta donc point que ce qu'elle avoit à lui dire ne fût d'une grande importance, et elle l'écouta avec une extrême attention.

Je ne vous parlerai point, madame, dit madame de Lamballe, du temps où le cœur de votre majesté répondoit, par ses plus tendres bontés, à l'attachement sans bornes que je vous avois voué. Une autre a su, par le poison de l'adulation, affoiblir l'amitié que je vous avois inspirée : long-temps j'en ai ressenti une profonde douleur; mais trop fière pour me plaindre, j'ai mieux aimé m'éloigner que de m'abaisser aux intrigues qui eussent pu renverser une cabale peu puissante, au moment où elle a éclaté. Mon projet avoit été de ne jamais vous en entretenir, et de vous paroître, madame, aussi indifférente, que vous l'étiez devenue pour moi; mais ce plan qui convenoit à la dignité de mon caractère, quoiqu'il coûtât à mon

cœur, je l'avois formé, quand tout sembloit concourir à votre gloire et à votre bonheur : mais aujourd'hui que vous êtes entourée de pièges, que votre puissance, c'est-à-dire, celle du roi est ébranlée, que de grands malheurs peuvent fondre sur votre tête, votre danger réveille la vive amitié que j'ai toujours eue pour vous : que dis-je! elle a toujours été la même; mais les maux qui vous menacent m'autorisent à vous la témoigner; et je ne regarde plus si la reine a mal récompensé mon zèle, c'est mon amie qui est sur le penchant de l'abîme, et j'accours pour l'en retirer, s'il est possible, ou pour périr avec elle.

La reine qui avoit d'abord été assez étonnée, je dirai plus embarrassée du commencement du dis-

cours de madame de Lamballe, fut pénétrée jusqu'aux larmes de la fin; et se jetant dans les bras de son ancienne amie, elle la serra contre son sein, et lui dit : Femme charmante, et dont le cœur mériteroit des autels s'il étoit mieux connu, que je suis touchée du tendre intérêt que vous me témoignez ! Je ne le dissimule pas, j'éprouve les plus vives alarmes ; et je suis bien loin de partager la sécurité du roi. Je ne vois pas, sans frémir, l'ouverture des Etats-généraux ; et je ne pense point que lorsqu'ils se seront emparés de la puissance, ils la rendront au roi, avec l'étendue dont il la possède maintenant. Si ce n'étoit, reprit madame de Lamballe, qu'une diminution de puissance que vous eussiez à redouter, je n'au-

rois pas de si fortes appréhensions; il vous en resteroit toujours assez pour faire le bien, et on en a toujours trop pour faire le mal ; mais vous avez un ennemi terrible dans la personne du duc d'Orléans. — Et que peut-il faire ? il a si peu de moyens. — Mais il a eu celui d'acheter des hommes qui pensent, qui écrivent pour lui, qui agiront pour lui, s'il est nécessaire; et ces hommes, je ne cite que Mirabeau, ont la plupart du génie ; de l'éloquence, de l'audace; et il n'est pas douteux qu'ils meneront mon beau-frère bien plus loin qu'il ne veut aller. Son nom, son rang, ses richesses, leur sont utiles ; ils le bercent de chimères brillantes, ils échauffent sa haine contre vous, et je crois qu'il seroit très-important de le détacher de ce

parti qui menace la France des plus grands malheurs. -- Mais quels moyens employer? interrompit la reine. — De flatter l'ambition du duc; de chercher dans son cœur gangrené le seul sentiment honnête qui y existe, son amour pour ses enfans. Je n'ignore pas que le projet du roi a toujours été de marier Madame à monsieur le duc d'Angoulême, et d'unir ainsi deux enfans qui lui sont chers : mais ce n'est point dans le rang suprême qu'on peut se livrer aux doux sentimens de la nature; un roi ne peut connoître que ce qui est utile à sa gloire, qui tient à l'affermissement de sa puissance. Je crois donc qu'il seroit nécessaire de renoncer à un projet formé dans des temps plus heureux, et de faire pressentir au

duc d'Orléans, qu'il seroit possible, s'il renonçoit à ses projets, de marier monsieur le duc d'Angoulême avec sa fille. -- Le roi n'y consentira jamais, reprit la reine; il se fait un si grand plaisir d'unir Madame à son neveu. — Vous lui ferez vouloir, madame, en lui peignant les maux que ce mariage éloignera de la France, en lui peignant les horreurs d'une guerre civile qui est certaine, si monsieur le duc d'Orléans sépare entièrement ses intérêts de ceux de la cour. Vous savez combien le roi aime le peuple; s'il voit qu'il ne pourra pas le rendre heureux tant que les factions déchireront la France, soyez certaine que vous le ramenerez à cet avis.

Quant à monsieur le comte d'Artois, il vous est sincèrement dévoué; ainsi,

ainsi, il vous sera facile de le faire entrer dans vos vues : mais ce n'est pas assez d'avoir la fille du duc pour otage de sa réunion, à la famille royale, il faut l'enchaîner encore par une alliance brillante avec une tête couronnée, dont les principes de religion et d'autorité royale soient encore plus prononcés que ceux de cette cour, afin qu'il soit bien prouvé aux yeux de ses amis, les républicains, qu'il tient encore au vieil homme, et qu'ils n'ont pu que lui apprendre les mots de leur philosophie, sans en faire passer les principes dans son cœur, si toutefois il en a un, ce dont je ne suis pas bien persuadée. — Et quelle seroit donc cette alliance? demanda la reine. — Une, que votre majesté pourroit bien aussi lui ménager, puisque c'est

une de ses nièces dont il s'agit, l'infante de Naples pour son fils le duc de Chartres. — Vous avez raison, mon amie, cela seroit très-possible. — Vous pensez bien que si on réussissoit à faire ces deux mariages, comme je n'en doute pas, quand même il voudroit rester l'ame du parti, ils auroient une telle méfiance de lui, qu'il ne pourroit plus y avoir la moindre influence; et les désagrémens qu'il éprouveroit, le rejeteroient bientôt dans le nôtre. D'ailleurs, je le répète, il chérit ses enfans; et la reconnoissance qu'il vous auroit, madame, de ces brillantes alliances, effaceroit, dans son esprit, les sujets de haine que son exil lui a donnés, et sur-tout la perte de ses espérances pour la charge de grand amiral, que le roi destine à mon-

sieur le duc d'Angoulême, qui, devenant son gendre, le consoleroit de n'en avoir pas été revêtu en la voyant occupée par l'époux de sa fille.

La reine convint de la justesse des idées de la princesse et de l'utilité de ce plan, et il fut décidé qu'elle mettroit tout en œuvre pour le faire réussir. Mais pour ne point compromettre sa majesté, il fut convenu aussi que la duchesse d'Orléans n'en parleroit d'abord à son mari que comme d'une idée qu'elle avoit eue pour opérer une réunion qu'elle desiroit si vivement, et qu'elle tâcheroit d'y faire consentir la reine, s'il l'agréoit, et s'il étoit décidé, en cas qu'on l'acceptât, de renoncer à ses projets. Par cette manière, on

sondera ses dispositions, et vous ne paroîtrez, madame, que vous rendre á ses desirs, lorsqu'il remplira les vôtres. D'ailleurs, n'employant aucun agent étranger, nous serons sures du secret qui est bien essentiel; car, je ne doute pas que les meneurs, s'ils en étoient instruits, ne fissent l'impossible pour l'en détourner: non qu'ils mettent aucun intérêt à sa personne; mais l'or qu'il répand à pleines mains leur est très-utile pour soulever le peuple à leur gré; et ils seroient désolés de le perdre tant qu'ils en auront besoin. Tout fut donc convenu; et madame de Lamballe, après avoir reçu de la reine mille témoignages de reconnoissance et d'amitié, revint à Paris, où le duc de Penthièvre, et sur-tout madame

d'Orléans, l'attendoient avec la plus vive impatience.

Elle leur raconta, dans le plus grand détail, tout ce qui s'étoit passé entre elle et la reine ; et ils conçurent les plus grandes espérances. Il est bien certain que si ce projet eût réussi, il eût épargné des flots de sang. Madame d'Orléans qui en desiroit l'exécution, ne tarda pas à en faire part à son époux qu'elle trouva disposé à s'y prêter bien plus qu'elle ne l'avoit imaginé. Sur-tout l'alliance avec le roi de Naples le flattoit infiniment ; et comme au milieu de sa folie démagogique il ne rêvoit que couronne pour lui et pour ses enfans, il voyoit, par un mariage avec la branche de Bourbon régnante à Madrid et à Naples, la possibilité qu'un

jour un de ces deux trônes venant à vaquer, les femmes n'étant pas comme en France exclues du droit à la couronne, ses petits-fils pourroient régner, ou en Espagne ou en Italie. Tel étoit cet homme qui parloit des grandeurs avec tant de mépris !

La chose qui l'inquiétoit le plus, c'est qu'il redoutoit un refus, et qu'on le sût dans le public, disoit-il : mais dans le vrai, ce qu'il craignoit, c'étoit que ses amis de Passy ne fussent instruits qu'il entroit en négociation avec la cour. Madame la duchesse le rassura sur ce dernier article, en lui jurant que personne au monde n'en seroit instruit, et qu'elle se chargeoit seule d'en parler à la reine. Elle se garda

bien de nommer madame de Lamballe, elle savoit qu'ils ne s'aimoient pas, sans en pénétrer la cause. Madame d'Orléans lui demanda si elle pouvoit assurer la reine qu'il soutiendroit les prérogatives du monarque. Il le lui promit, et il est à présumer qu'il auroit tenu parole, non par loyauté, mais par intérêt. Madame la duchesse d'Orléans instruisit madame de Lamballe du succès qu'elle avoit eu, et abandonna entièrement à sa belle-sœur le soin de cette affaire, dont les suites étoient si importantes pour la famille royale.

Madame de Lamballe retourna à Versailles, et eut encore une conférence avec la reine, qui lui dit qu'elle pouvoit compter sur le consentement de monsieur le comte

d'Artois ; que le roi n'étoit pas encore parfaitement décidé, mais que cependant on pouvoit aller en avant, parce qu'elle étoit sûre que sa majesté ne refuseroit pas cette alliance, quand il pourroit avoir la certitude que son cousin se sépareroit du Tiers-Etat. On dressa donc les articles, dont le premier fut que le prince donneroit à sa fille, qui n'avoit que douze ans, quatre cent mille livres de rentes en la mariant, dont elle jouiroit tant qu'elle resteroit à Belle-Chasse ; ce qui devoit être jusqu'à ce qu'elle eût atteint quinze ans ; et alors réunie à son mari, monsieur d'Orléans devoit ajouter aux revenus de madame la duchesse d'Angoulême, six cent mille livres.

Qui n'auroit pas cru en voyant

monsieur le duc d'Orléans stipuler la dot et prendre de tels engagemens, qu'il ne changeroit rien à un traité qui auroit dû le mettre au comble de ses vœux. Cependant, il n'eut aucune suite, soit que le roi ne vit qu'avec peine une union plus intime avec un homme qu'il méprisoit souverainement; soit, comme le pense un auteur qui paroît assez instruit, que d'Orléans réfléchît qu'être roi valoit mieux pour lui et ses enfans; soit, enfin, que les meneurs eussent eu quelques soupçons d'un arrangement qui leur enlevoit ce prince dont la fortune leur étoit si nécessaire. Cette négociation resta sans aucune suite, et d'Orléans, loin d'être touché des marques de bonté qu'il avoit reçues, n'en parut que plus acharné à la perte de la famille royale.

Les princes du sang adressèrent au roi leurs vœux, pour qu'il ne changeât rien à l'ancien usage de la convocation des Etats : dans cet écrit qu'ils signèrent tous, on est assez surpris de n'y point trouver le nom de Monsieur. Quant à celui de d'Orléans, on ne lui proposa pas seulement de l'y tracer ; et lorsque cet écrit parut, ce prince fit répandre, par ses prôneurs, qu'il avoit refusé de le signer, comme contenant des principes opposés aux droits de la nation. Ainsi, il se servit d'une marque de mépris de ses parens, pour les rendre odieux au Tiers-Etat et s'en faire aimer davantage.

Le roi n'accueillit point la demande des princes, et persista dans son opinion qu'il croyoit être la

plus utile au bonheur de la France.

Cependant, d'Orléans faisoit répandre les pamphlets les plus injurieux contre la reine ; quelques-uns étoient écrits du ton des halles. Mais il parut vers ce temps un ouvrage intitulé : *Galerie des dames Françaises*, dont je ne connois que le portrait allégorique de madame de Lamballe. J'en citerai quelques traits qui servent à prouver d'une manière indubitable ce que j'ai dit des vertus et des graces de cette princesse, puisque cette allégorie pleine d'esprit, mais qui ne peut avoir été écrite que par un de ses ennemis, rend le même hommage à ces qualités qui lui avoient assuré l'estime et l'attachement de tous ceux qui l'ont connue.

Balzaïs, portrait allégorique.

Balzais eut le bonheur d'intéresser presqu'avant d'être connue; veuve d'un prince qui à peine avoit été son mari, sa beauté, sa douceur, sa soumission aux évènemens, lui donnèrent pour partisans, tous ceux qui ne pardonnent point l'irrégularité des mœurs ; le compagnon de ses destinées avoit tant soit peu abusé de son rang et de sa fortune. Balzaïs se couvrit de crêpe, et aussi belle qu'affligée, elle se trouva portée dans le pays des consolations.

.....

.....

.....

Revenue du séjour des illusions,

elle s'apperçut qu'on avoit cru compenser le charme de la confiance par des honneurs stériles, et ferma son cœur à toutes les espérances dont elle s'étoit bercée. Il fallut devoir à elle-même son bonheur futur, organiser son existence sociale sur un autre plan, et rappeler les plaisirs qui auparavant s'empressoient de venir au devant d'elle.

.....

.....

.....

Pendant l'orage des révolutions, Balzaïs a doublé sa sévérité et sa retraite, sans regretter l'ancien régime, et ne rien redouter du nouveau : quand il en seroit ainsi, il faudroit encore faire le bien, et d'ailleurs on peut espérer l'aurore d'un si beau jour.

Une qualité à laquelle nous nous empressons de rendre hommage, c'est sa bienfaisance : quiconque la sollicite chez Balzais, s'en retourne consolé. Ce don du ciel est sans doute toujours précieux aux mortels ; mais combien l'est-il plus, dans un moment où la terre paroît délaissée de la providence, et voit son sein déchiré de toutes parts par les discordes civiles ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le roi avoit fixé au 27 avril l'ouverture des Etats-Généraux ; mais

la totalité des membres ne se trouvant pas réunie, elle fut prorogée au 4 mai suivant, et la faction se servit de ce délai pour essayer un premier massacre ; et comme la vengeance étoit l'ame de toutes les actions de son chef, on lui proposa de l'exercer contre Réveillon et Henriot qui n'est pas celui qui depuis fut commandant de Paris sous Robespierre. Ces deux honnêtes citoyens avoient refusé de se prêter au projet que monsieur le duc d'Orléans avoit de faire soulever le faubourg Saint Antoine. C'étoit assez pour mériter sa colère. Il fut donc convenu que l'on dirigeroit contre leurs maisons, des hommes payés pour commettre le crime, hommes dont l'existence n'a été connue en France qu'à l'époque

de la révolution, et qui a toujours paru un problême. Je me suis trouvé à Paris dans plusieurs de ces mouvemens populaires, j'y ai toujours vu ces mêmes figures, qui n'avoient rien de commun avec le reste des habitans de Paris ; ils sembloient sortir des entrailles de la terre, au moment où les meneurs avoient quelques coups importans à frapper, et y rentrer aussitôt, sans qu'on pût savoir ce qu'ils devenoient. Ils étoient pâles, livides, le regard farouche, couverts des livrées de la misère, et tout annonçoit en eux l'intempérance satisfaite. Ils portoient des bâtons courts et noueux, et avoient plus d'argent qu'il n'est ordinaire d'en avoir à des hommes de leur sorte ; leur voix étoit rauque, et ils ne proféroient pas un

mot qu'accompagné de juremens affreux. Ces hommes, lorsqu'ils paroissoient dans les rues, entraînoient avec eux tous ceux qu'ils rencontroient, et les forçoient, soit par promesses ou par menaces, à les suivre. Tels ont été les bandits qui parurent pour la première fois au pillage de la maison de Réveillon ; tels ont été ceux de toutes les scènes sanglantes de la révolution.

Dès le 27, entre trois et quatre heures, ils avoient promené un mannequin qu'ils appeloient Reveillon, et l'avoient pendu en place de Grêve. Effrayé de ces clameurs, Réveillon qui étoit député du Tiers Etat, demande qu'on lui donne les moyens de se garantir du pillage qu'il redoute, avec d'autant plus de rai-

son, qu'une manufacture de papier est bientôt anéantie. On lui donn une garde, on barricade la rue de Montreuil où sa maison étoit située, et l'on place à cette barrière des soldats pour que l'on ne puisse pas la forcer : en effet, ces scélérats s'y présentent en vain, il est impossible d'y pénétrer, et Réveillon et sa famille sont tranquilles chezeux. Monsieur le duc d'Orléans se rend à Vincennes, où il y avoit une course de chevaux. Il engage madame d'Orléans à y venir, et le soir il la ramène par la rue de Montreuil. Les gardes par respect pour elle ouvrent la barrière, et la foule profite de l'instant où la voiture entre pour se précipiter en même temps, et se porte en furie dans la maison de Réveillon. Ces malheureux brisent

tout, jettent par les fenêtres les meubles, qu'ils brûlent à mesure. On envoie des troupes qui croyent d'abord que leurs armes en imposeront à cette multitude, qui n'a que des bâtons ; mais les soldats sont assaillis d'une grêle d'ardoises, de pièces de bois, que ces furieux leur lancent de dessus les toîts : enfin, las d'opposer la patience à l'audace, après leur avoir vingt fois ordonné de se retirer, les troupes font une décharge générale, qui offre à l'instant le spectacle le plus déchirant, le pavé est jonché de morts et de mourans. Les cris, les menaces cessent : il se fait le plus grand silence, et on ne voit plus un brigand de ceux qui sont enfermés dans la maison. Les soldats qui craignent avec raison une surprise,

enfoncent les portes, où ceux de ces malheureux qui n'étoient pas tombés sous les coups de la mousqueterie, se tenoient enfermés. Là s'établit aussitôt le combat le plus opiniâtre et le plus étrange entre des hommes armés de fusils et de bayonnettes, et des scélérats sans armes. Ils se défendent pied à pied, ils se battent corps à corps, avec un courage digne d'une meilleure cause, mais qui n'appartient qu'à des Français, qui, dans le dernier dégré de l'avilissement, conservent cette vertu d'une manière étonnante. Ce ne fut qu'avec des peines incroyables qu'on parvint à en faire un assez grand nombre de prisonniers, pour pouvoir s'emparer de cette maison, contre laquelle ils avoient exercé leur fureur pour en ruiner le propriétaire.

Celle de Henriot fut aussi maltraitée. On interrogea ceux qui survécurent à leurs blessures. Aucun ne voulut nommer ses complices, et moururent avec beaucoup de fermeté sans révéler l'auteur du complot. Mais le soin que le duc prit de se justifier, l'engagement solemnel qu'il contracta de faire connoître celui qui avoit soldé ces misérables, engagement qu'il n'a point tenu, ne prouve que trop que lui seul avoit ourdi cette trâme d'autant plus odieuse, qu'il eut la scélératesse de faire courir le bruit que c'étoit la cour qui avoit soulevé ces mutins. On ne sait ce qui doit le plus surprendre, ou de l'audace de cette accusation, ou de l'imbécille crédulité de ceux qui y ajoutèrent foi.

Enfin le 4 mai 1789, veille de

l'ouverture des Etats, tous les ordres se réunirent à Versailles, où il y eut une procession solemnelle. La princesse se rendit vers les dix heures du matin, dans l'église paroissiale de Notre-Dame de Versailles, avec les autres princesses du sang, pour y recevoir la reine.

Après y avoir entendu l'hymne *veni creator* chanté par la musique du roi, la procession se mit en marche pour se rendre à l'église Saint-Louis. Le clergé des deux paroisses, précédé des récolets, seul corps de religieux qui fut à Versailles, ouvroit la marche; la compagnie des gardes de la prévôté venoit ensuite, ayant le grand prévôt à sa tête, puis le Tiers-Etat marchant en file sur deux lignes parallèles; la noblesse suivoit le Tiers-Etat, et l'ordre de

l'église, celui de la noblesse, la musique du roi, sépara les évêques et le clergé du second ordre : les cent-suisses précédés de leurs officiers, et un détachement considérable des gardes du corps du roi, marchoient à droite et à gauche des députés et de la cour : les régimens des gardes-françaises et suisses bordoient les rues où la procession passa.

Le Saint-Sacrement étoit porté par l'archevêque de Paris, le dais par les grands officiers et les gentilhommes d'honneur des princes frères du roi, qui se relevoient successivement : les cordons du dais étoient tenus par Monsieur, monsieur le comte d'Artois, les ducs d'Angoulême et de Berri : le roi marchoit immédiatement après les princes du

sang ; les ducs et pairs et autres seigneurs étoient à droite à la suite du roi, la reine étoit à la gauche de sa majesté ; elle étoit suivie par Madame, madame Elisabeth, mesdames Adélaïde et Victoire, la duchesse d'Orléans, la princesse de Lamballe, la princesse de Chimai, dame d'honneur de la reine, et la comtesse d'Ossun, dame d'atours : les autres princes et princesses du sang étoient absens, ou indisposés. Toutes les personnes formant cette procession, portoient un cierge : parvenus à l'église Saint-Louis, les trois ordres y entendirent la messe, et le sermon prononcé par l'évêque de Nanci.

Ce fut dans cette cérémonie qui auroit dû être si touchante, si tous les cœurs eussent été pénétrés de cette

cette douce union que commande à chaque page dans son livre divin celui dont on honoroit les autels par ce culte public, qu'éclatèrent les premiers signes de discorde entre les enfans de Saint Louis. Les auteurs qui ont rendu compte des évènemens qui se sont succédés dans ces temps malheureux, blâment monsieur le duc d'Orléans d'avoir pris rang parmi les députés. J'avoue que je ne suis pas de leur avis. Ce n'est pas en ayant marqué la considération qu'il attachoit au titre de représentant d'un grand peuple, que je le trouve coupable; je crois, au contraire, qu'il auroit eu tort d'en agir autrement : mais ce qui montre l'atrocité de son ame, c'est de n'avoir ambitionné cette place que pour détrôner son pa-

rent, et tromper ensuite ce même peuple, qui, ébloui par sa popularité, se seroit trouvé dominé par lui, au moment où il croyoit qu'il n'étoit occupé que de l'affranchir d'un joug dont il lui faisoit sans cesse exagérer le poids. Je le trouve infiniment coupable d'avoir ce même jour, où la première fois il paroissoit en évidence, payé les hommes dont nous avons déjà parlé pour couvrir d'applaudissemens le Tiers, dont il attendoit tout, et insulter au roi par les cris cent fois répétés de vive le duc d'Orléans; tandis que le silence le plus morne régna dès que l'on vit défiler le clergé et la noblesse : silence qui ne fut point interrompu par la présence du roi et de sa famille, si accoutumée depuis tant d'années à être l'objet du

culte presqu'idolâtre des Français ; et quand on pense que le moyen qu'il employoit pour enlever au roi le cœur de son peuple, fut celui de la famine dont lui seul étoit cause, on frémit; on ne peut concevoir comment il est des hommes assez barbares pour faire souffrir des millions d'individus, afin d'assouvir leur vengeance sur un seul. Ah ! nous ne pouvons pas malheureusement douter, d'après les évènemens qui se sont succédés, que l'ame de ce prince n'anime encore ses anciens partisans. Que leur importe d'entasser victime sur victime, pourvu qu'ils puissent arriver à leur but infernal, de se soustraire à toute autorité pour se livrer sans crainte à la soif du crime qui les consume et les dévore.

Madame de Lamballe qui avoit, comme je l'ai dit, accompagné la reine à la procession, rentra avec elle au château; et voyant que l'ame de sa majesté étoit oppressée, elle crut ne devoir pas se retirer avec le gros de la cour. Dès qu'il n'y eut plus dans la chambre de la reine que le service intérieur, elle appela madame de Lamballe, qu'elle fit asseoir sur un pliant à côté de son fauteuil; et lui prenant affectueusement la main: Vous voyez, mon amie, comme ils nous ont traités, et avec quelle impudence le duc d'Orléans jouit de la faveur du peuple. Qui m'auroit dit, il y a dix ans, que ce mot me seroit seulement venu à la pensée; mais il faut se créer une nouvelle langue, quand tout change autour de nous. — Il

faut espérer, madame, reprit la princesse que cette première effervescence passera. Le Français est avide de nouveautés; des Etats lui paroissent un spectacle étranger à ses yeux : pensez qu'il n'est aucun homme dont le père même ait entendu dire au sien qu'il ait assisté à l'ouverture d'une pareille assemblée.—Mais, reprit la reine, cet enthousiasme pour un objet nouveau n'est-il donc que pour le Tiers-Etat? Et un roi, appelant auprès de lui les députés du clergé et de la noblesse pour s'occuper essentiellement du bonheur du peuple, ne mérite-t-il pas autant ces applaudissemens, que ce Tiers dont il devoit moins attendre? car, enfin, ce n'est que des sacrifices que les deux premiers ordres feront, qu'ils doivent espé-

rer un adoucissement à leurs maux; et cependant, avec quelle indifférence nous ont-ils vus, tandis que tous les cœurs voloient au-devant de cet homme qu'ils méprisoient naguères. — Et à qui ils rendront un jour la justice qu'il mérite! — Peut-être trop tard, ma chère Lamballe. Je ne sais, mais j'éprouve les pressentimens les plus douloureux. Vous êtes bien heureuse, vous n'êtes pas mère. — C'étoit peut-être la première fois que la reine avoit fait cette réflexion, elle qui jusqu'à ce moment étoit si fière de ses enfans. Madame de Lamballe employa toute l'éloquence de l'amitié pour rassurer la reine, et faire passer dans son ame une sécurité qu'elle étoit loin d'avoir; elle avoit été frappée de l'air d'arrogance de son beau-

frère. Je ne me sers pas de ce mot sans dessein; une ame élevée peut jouir de ses succès avec fierté, l'ame vile d'un scélérat n'est qu'arrogante. Elle avoit été effrayée des regards qu'il lui avoit lancés ; et sans prévoir qu'il la sacrifieroit un jour au plus sordide intérêt, elle ne put douter qu'il ne la voyoit pas sans inquiétude se rapprocher de la reine. Il savoit qu'elle étoit très-aimée, que personne ne l'accusoit d'être haute, ni vaine ; qu'elle avoit fait toute sa vie beaucoup de bien, jamais de mal ; qu'ainsi le peuple ne seroit que bien difficilement égaré sur son compte ; et que si la reine reprenoit pour elle des sentimens d'attachement, qui éloigneroient nécessairement les Polignac, il auroit un moyen de moins pour la perdre :

ainsi, sa présence à la cour l'inquiétoit.

Cependant, elle ne s'en trouva pas moins le lendemain 5 mai, avec la reine et les autres princesses, à l'ouverture des Etats-Généraux. Le roi y parut sur son trône dans tout l'éclat et la pompe royale, derniers rayons d'un soleil couchant qui semble briller avec plus d'éclat au moment où il va disparoître. Le roi plein de confiance, et qui ne supposoit pas que la double représentation dût entraîner un changement dans l'usage établi de tout temps pour les Etats, de voter par ordre, dit à la fin du discours qu'il prononça, qu'il ordonnoit aux trois ordres de se retirer dans leurs chambres respectives, pour y vérifier les pouvoirs, et sortit. Le Tiers qui sentoit que si

on ne votoit pas par tête, il perdroit l'avantage de la double représentation, demanda impérativement aux deux autres de se réunir à lui. On sait que le duc d'Orléans fut un des premiers à s'y rendre, ainsi que ses amis. M. de Montesquiou, cet homme si fier de son origine qu'il faisoit remonter jusqu'à Clovis, oubliant tout à coup l'orgueil qu'il avoit montré jusqu'alors, se rangea presque dès les premiers jours du côté du Tiers; étoit-ce philosophie, ou n'avoit-il pas des vues plus étendues? et la plaisanterie que lui fit monsieur le comte de Maurepas, lorsqu'il lui remit sa fameuse généalogie, étoit-elle une prophétie? « Voilà, dit-il, qui est » en règle, vous descendez des » Fensenzac; mais pour Dieu, mon-

» sieur , ne nous détrônez pas ». En parlant de monsieur de Montesquiou , je ne puis m'empêcher d'observer combien il y avoit eu de cabales lors des élections.

M. Hocquart de Coubron, beau-frère de monsieur de Montesquiou, homme du plus rare mérite , et que les intrigues de la cour avoient éloigné du ministère où le roi le desiroit , d'après la connoissance d'un plan de finance qui à cette époque eût sauvé l'Etat , ne put parvenir , comme sa femme me l'écrivoit , à se faire nommer aux Etats dans deux baillages où il avoit de grandes possessions, ni à Paris où il habitoit. Comment un homme dont les lumières étoient si connues de ce même monsieur de Montesquiou, si puissant alors auprès de d'Orléans,

qui influençoit toutes les élections, sur-tout à Paris ; comment, dis-je, a-t-il été rejeté ? C'est, je l'avoue, une des preuves de l'union secrète qui existoit entre le duc et monsieur Necker, qui redoutoit monsieur de Coubron son antagoniste, le seul homme qui avoit eu le courage de se mesurer avec lui, de démontrer l'absurdité de son *Compte rendu*; qui s'étoit servi avec lui de l'arme terrible du ridicule, tort qu'on ne pardonne jamais.

Ainsi, l'homme qui eût pu rendre les plus importans services à l'Etat, n'obtint pas les suffrages qu'il avoit recherchés dans le seul desir d'être utile à sa patrie, et périt victime du tribunal révolutionnaire. Ah ! que n'a-t-il pu échapper à ces assassinats juridiques ! nous le verrions

aujourd'hui aider de ses lumières, de ses profondes connoissances en finance, le gouvernement qui accueille le mérite et les talens, sans se souvenir des distinctions, des oppositions d'opinion qui cessent aux yeux du législateur éclairé dès qu'on peut être utile à la patrie reconnoissante! Combien d'autres individus furent de même exclus par des haines personnelles qui auroient pu déjouer les vues perfides du plus adroit conspirateur, à qui il ne manqua que d'avoir du courage pour être roi; mais heureusement il étoit lâche.

Nous avons déjà dit que plus des deux tiers du clergé tenoit par sa naissance au tiers état; ainsi, il ne fut pas difficile de les attirer au parti de la réunion. Monsieur le duc d'Or-

léans avec un superbe discours que ses amis avoient fait, voulut essayer de décider la noblesse à le suivre. Il avoit à peine lu quelques phrases que monsieur de *** que la chaleur incommodoit, dit : *qu'on ouvre les fenêtres.* Ce mot dit très-innocemment, fit éprouver une telle frayeur au duc, qui crut y voir renfermé son arrêt, qu'il s'évanouit, et trompa ainsi l'espoir de son parti, qui se flattoit que la première opération des états-généraux seroit de déclarer la déchéance du roi, et de nommer pour lui succéder d'Orléans, qui auroit été demandé à grands cris par cette vile canaille qu'on osoit alors nommer le peuple ; mais il fallut y renoncer.

C'est ainsi qu'il fut souvent pour les conjurés, un arc qui trompe la

main de celui qui s'en sert. Il fallut qu'ils se contentassent pour cet instant de la conquête de près de cent des membres de la noblesse, dont 48 se rendirent à la chambre du tiers, qui se nommoit alors les communes. Les autres restèrent pour décider leurs collègues ; mais ils étoient inébranlables, et il falloit un ordre du roi, qui voyoit à chaque instant le parti des mécontens se grossir, et qui ne doutoit point qu'une plus longue résistance de la part des nobles, n'autorisât les bandits payés par d'Orléans à les massacrer. Oui, disoit monsieur le duc de Luxembourg, il est possible qu'ils se portent à ce comble d'audace ; mais en mourant nous vous conserverons la couronne, puisque cela seul frappera de nullité les opé-

rations de l'assemblée nationale (car les états en avoient déjà pris le nom), lorsqu'un tiers de ses membres aura été livré au fer des assassins.

Monsieur de Luxembourg, répliqua le roi, mes réflexions sont faites, je suis décidé à tout, je ne veux pas que pour ma cause il périsse un seul homme. Dites donc à l'ordre de la noblesse que je le prie de se réunir aux deux autres, si ce n'est pas assez, je le lui ordonne ; comme roi, je le veux : s'il est un seul membre qui se croie lié par son mandat, son honneur, à rester dans la chambre, qu'on vienne me le dire, j'irai m'asseoir à ses côtés, et je mourrai avec lui.

On ne résista pas davantage, et les trois ordres furent réunis. Le

premier objet qui devoit occuper leur sollicitude, étoit de faire cesser le manque de subsistances, et de trouver les moyens de réparer les fautes du dernier ministère, dont les agitateurs avoient si bien su profiter. Mais elles étoient trop utiles au parti, pour qu'il permît à ceux des membres de cette mémorable assemblée, qui n'étoient pas des leurs, de découvrir les monopoleurs, qui, en remontant d'agens en agens, auroient conduit jusqu'au chef de cette criminelle conspiration.

On proposa donc différens projets, on délibéra, on parla beaucoup, mais on ne fit rien parce qu'on ne vouloit rien faire. Et comme le disoit Barère de Vieusac dans son journal du Point du Jour. *Il falloit bien prouver au peuple qu'on pensoit à*

ses malheurs et qu'on s'occupoit de ses besoins.

D'Orléans parvenu au plus haut dégré de popularité, et dirigeant par ses complices les opérations de l'assemblée, n'avoit plus qu'à s'assurer les troupes, pour être roi. Il est vrai qu'il ne pouvoit se flatter d'y réussir par cette confiance que le courage et les grandes actions militaires inspirent aux soldats. Ce n'étoit qu'en les corrompant, qu'il pouvoit les attirer dans son parti : il n'épargna rien pour y réussir. Le palais royal devint le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit de troupes dans Paris; et à cette époque la cour en avoit fait arriver trop pour ne pas donner d'inquiétude, pas assez pour contenir une ville d'une population immense, et à qui on persuadoit

chaque jour qu'il y avoit contre elle les desseins les plus barbares. Les soldats trouvoient donc au palais royal tout ce qui peut séduire des hommes qui étoient condamnés, par la modicité de leur paye, à la vie la plus sobre. On leur distribuoit du vin, des liqueurs ; et lorsque leur raison étoit égarée, les orateurs à gages les portoient sans peine à jurer tout ce qu'on vouloit. C'étoit au café de Foi où l'on recevoit leurs sermens *de ne pas faire le moindre mouvement contre le peuple, quelque chose qu'il tentât, n'étant pas nés Français pour agir contre les intérêts de la France, et ne s'étant pas engagés pour défendre les traîtres à la patrie, et protéger les jours des aristocrates.*

C'est ainsi qu'on paralysoit la force que les troupes auroient don-

née au roi, pour arrêter les projets du duc. Ce fut vers ce temps-là qu'il fut porté à la présidence de l'assemblée nationale ; ce qui parut aux royalistes une preuve qu'il tendoit à la première place du royaume, comme il avoit obtenu la première de l'assemblée. Le parti sentit qu'il l'avoit mis trop tôt en évidence, et il le força de refuser l'honneur qu'on avoit voulu lui faire. Cependant, le roi qui s'indignoit de la longueur des opérations de l'assemblée pour le soulagement du peuple, objet continuel de sa sollicitude, et ne voyant opérer nulle amélioration dans les subsistances, se décida à chercher lui-même des remèdes à cette source de maux qui menaçoient d'inonder la France. Il fit venir à Marly ceux qu'il croyoit les plus

instruits dans cette grande et importante affaire ; Foulon , Flesselles , Bertier, le président d'Aligre , Lefèvre d'Amecourt, et Pinet lui même qui avoit été chargé des opérations du duc d'Orléans , à qui celui-ci devoit beaucoup d'argent. Le baron de Breteuil se trouva à ces audiences secrètes , qui n'avoient pour but que le soulagement du peuple et que l'on interpréta d'une manière si funeste. D'Orléans instruit par ses agens , de l'intention où la cour paroissoit être de se soustraire aux dangers qui la menaçoient , en éclairant ses manœuvres sur les grains , résolut de perdre tous ceux qui avoient été des conférences de Marly. Il fit publier des listes de proscription contre eux. Je n'entrerai pas dans les détails de tout ce que pro-

duisit ce choc de passions funestes; qu'il me suffise de représenter le roi implorant la pitié de tout ce qui l'environne, pour ce peuple que l'on condamne aux horreurs de la disette; flottant entre les différentes opinions : tantôt se confiant à Necker, et au parti prétendu populaire; tantôt écoutant les anciens conseillers du pouvoir monarchique pour trouver en eux la force de s'opposer aux menées des anarchistes; voulant toujours le bien, mais ne trouvant pas toujours en lui-même le moyen de l'opérer, parce que de tous côtés on entravoit la marche que son cœur l'auroit porté à suivre, essayant des coups d'autorité qu'il n'avoit plus les moyens de soutenir, n'ayant ni argent, ni troupes, ni subsistances pour le peuple qui lui en demandoit à grands cris.

Enfin, persuadé que les factions déchireroient toujours une assemblé dont les premiers momens avoient été éclairés par les flambeaux de la discorde, il se détermina à se rendre auprès des représentans du peuple, et à faire cette célèbre déclaration du 23 juin, qui renfermoit des vues infiniment sages, mais qu'il s'étoit mis dans l'impuissance de faire adopter, en convoquant les états-généraux qui suspendoient de droit l'exercice de la royauté. Avec une armée à ses ordres, et un grand courage, il auroit dissous l'assemblée; mais, je le répète, il n'avoit plus de troupes: et s'il étoit capable, comme on l'a vu dans différentes circonstances, d'affronter un péril qui ne menaçoit que lui, il avoit une si grande horreur pour voir cou-

ler le sang, qu'il lui étoit impossible d'agir avec vigueur quand même il en auroit eu les moyens.

L'assemblée entendit dans le plus grand silence les intentions du roi. Mais lorsqu'elle reçut ordre de se séparer, le tiers-état se retira au jeu de paulme, où il continua ses délibérations, ayant l'infortuné Bailly pour président. Cet homme, un de nos savans les plus distingués, fut, pour son malheur, tiré de ses hautes contemplations, pour être jeté dans les orages révolutionnaires, où il périt de la manière la plus cruelle.— Ce fut-là, comme dit Sabathier, que la conduite des représentans, rehaussée d'un peu de persécution, imprima le plus profond respect au peuple, qui ne vit en eux que les martyrs de ses droits.

Cependant, le roi, qui ne pouvoit douter que monsieur Necker abusât de sa confiance, lui fit signifier l'ordre de se retirer. On ne peut s'empêcher de dire que ce ministre qui savoit à quel point il étoit aimé, mit une extrême prudence dans sa retraite. Il sortit seul avec sa femme : personne, pas même sa fille, la baronne de Staël, ne savoit qu'il étoit disgracié ; et il n'est pas douteux qu'à ce moment, s'il eut dit un seul mot, cent mille hommes eussent été là pour l'empêcher de partir. Dira-t-on qu'il étoit bien sûr que le peuple forceroit le roi à le rappeler, et qu'il vouloit avoir le mérite de la plus grande modération et les honneurs du triomphe ? et pourquoi ne pas croire à un sentiment vertueux ? Les hommes par leurs actions ne nous donnent

donnent-ils pas assez de sujet de les mépriser, sans vouloir sonder dans leurs cœurs pour y trouver le vice caché sous l'apparence de la vertu?

Le roi nomma monsieur Foulon pour le remplacer, et tous les ministres furent changés; monsieur le baron de Breteuil fut nommé premier ministre. Rien ne fut comparable à l'espoir que les conjurés conçurent de ces changemens, qui leur donnèrent de nouveaux moyens d'appuyer leur calomnie contre la cour. On vous ôte, faisoient-ils crier à la multitude, le seul ministre qui pouvoit aimer le peuple, pour vous livrer à l'homme le plus despote. Vous êtes perdu; Foulon reste contrôleur-général, et le Breteuil. Avez-vous oublié que c'est lui qui a signifié l'ordre d'exil de monsieur

le duc d'Orléans, de votre père, de votre appui, le seul des princes qui se soit montré le défenseur du Tiers-Etat ? Vous êtes perdu, crioit-on, si vous ne soutenez pas l'assemblée; en elle réside toute votre espérance: mais il vous faut un chef, et le duc d'Orléans est seul digne de l'être.

Cependant, il ne se montroit pas. Toutes les motions incendiaires, tous les projets d'un bouleversement général émanoient de son palais. C'étoit, comme je l'ai dit, son jardin qui étoit le repaire de tous les agitateurs; et lui, constamment dans le sein de l'assemblée, ou renfermé dans son palais, attendoit que l'on vînt le saluer roi. Il étoit sûr de Paris; mais ce n'étoit pas assez; il falloit donner une grande secousse dans toute la France, apprendre au peu-

ple des campagnes qu'il pouvoit être attaqué, surpris, au moment qu'il s'y attenderoit le moins; le forcer de s'armer, bien sûr que l'on sauroit alors tourner ses armes contre ceux que l'on auroit intérêt de détruire. Mais qui pourra produire cet effet au même instant? On assure que ce fut Mirabeau qui trouva le seul moyen d'y réussir. On fit partir des hommes qui, de proche en proche, eurent ordre de dire qu'ils venoient de rencontrer une armée de brigands, qui massacroient, pilloient, brûloient tous les lieux par où ils passoient. Que cette invention que l'on croiroit appartenir à des productions mensongères, ait été tentée par des hommes qui vouloient à tout prix arriver à leur but, on l'imaginera; mais ce que la postérité ne pourra

se persuader, c'est que l'on l'ait cru si parfaitement dans toute la France, qu'il n'y eût si petite ville ou bourgade qui n'ait eu ces fantastiques brigands. Je n'ai pas oublié cette nuit là.

J'étois alors retiré dans une petite ville à 20 lieues de Paris; mon maréchal qui arrivoit de la ville voisine, entre tandis que j'étois à souper avec ma famille. Ah! mon dieu, dit-il, nous sommes perdus, les brigands vont venir, je les ai vus, ils sont au moins deux mille; d'ici à une demi-heure ils seront ici, à moins qu'ils ne s'arrêtent dans le bois D**, qui n'étoit qu'à un quart de lieue de mon habitation

Pendant qu'on m'apprenoit cette étrange nouvelle, elle se répandoit dans toutes les maisons. On se rend en

foule à l'Hôtel-de-Ville. On sonne le tocsin, et tous les villages qui avoisinent en font autant. Il faisoit une pluie affreuse, on ne distinguoit rien; mais on couroit, on crioit : les hommes s'armoient de tout ce qu'ils trouvoient sous leurs mains; les femmes, les enfans pleuroient. Le juge, le maire, les échevins ordonnent que toutes les maisons seront éclairées : on ne parle rien moins que de dépaver les rues; on attend une heure, deux heures, rien ne paroît. Tous les hommes en état de porter les armes sortent de la ville, vont battre les bois qui l'environnent, et ne trouvent rien. On passe entièrement la nuit dans les plus vives alarmes. Si ce n'avoit été que dans ce canton, une terreur panique peut s'emparer d'une bourgade; mais ce que

nous éprouvions, toute la France l'éprouva à la même heure. Par-tout des brigands annoncés; par-tout le récit des atrocités qu'ils avoient commises; par-tout on les avoit vus coupant des bleds, brûlant des granges, et égorgeant les femmes et les enfans; et cependant, il n'en existoit nulle part.

Le lendemain, on étoit un peu honteux des frayeurs de la veille; et quand on voulut savoir qui avoit répandu ces fausses alarmes, tous nièrent avoir dit qu'ils avoient vu, et soutinrent qu'on leur avoit dit: mais le but des hommes qui vouloient que la France s'armât fut rempli; car depuis ce moment les gardes bourgeoises s'organisèrent, et furent remplacées par la garde nationale.

Madame de Lamballe étoit à Passy

chez monsieur le duc de Penthièvre. Ainsi, à portée de Versailles, elle pouvoit d'un instant à l'autre se rendre auprès de la reine ; elle la vit très-souvent en particulier pendant ces terribles orages. J'espère, lui disoit sa majesté, que malgré les complots du duc d'Orléans, le roi reprendra son autorité ; les nouveaux ministres ont beaucoup de fermeté, ils en imposeront. — Je crains bien, madame, lui répondoit madame de Lamballe, que ce ne soit trop tard; il faudroit être en force pour empêcher les attroupemens du Palais-Royal : c'est de-là que partiront tous les maux que je redoute pour vous. — Les troupes refusent d'obéir. Vous avez su qu'ils ont enlevé de force onze soldats détenus à l'Abbaye pour vol : on a prétendu qu'ils

étoient victimes de leur amour pour le peuple, et cela a suffi pour que l'on brisât les portes de la prison. Ils les ont ammenés en triomphe au Palais-Royal où ils ont été fêtés, accueillis comme les héros du Tiers-Etat. Il a fallu composer pour terminer cette ridicule affaire. Ils ont été remis en prison, à condition qu'ils en sortiront et quitteront leur corps, avec des cartouches honorables. Quel exemple n'est-ce pas pour les autres ! Mais c'est du pain qu'il faut au peuple, et Pinet se fait fort d'en donner d'ici à très-peu de jours. Alors, on bénira le ministère, et on ne regrettera pas monsieur Necker. Peu à peu les esprits se calmeront; la répartition égale de l'impôt déchargera le peuple, qui reprendra ses travaux accoutumés.—

Je le desire bien vivement ; mais vous n'avez pas vu comme moi la fermentation qui règne dans Paris; il semble que tous les hommes sont devenus insensés. Pour moi, je n'y veux plus rentrer, et sans le vif attachement que j'ai pour votre majesté, je ne resterois pas même dans les environs. — Croyez-vous les provinces plus tranquilles ? cette crise est terrible ; mais si le roi veut se prêter à quelques mesures indispensables, tout rentrera dans l'ordre. M. le prince de Condé le lui disoit encore hier au soir : si Henry IV n'avoit voulu que parlementer avec les ligueurs, jamais il ne seroit monté sur le trône de France. — Peut-être eût-il mieux valu, madame, pour ses descendans, si les scènes sanglantes, dont nous sommes me-

nacés, ne sont pas détournées par la volonté de celui qui est le maître de nos destinées. — Il doit son secours au roi, si les vertus sont précieuses à ses yeux. — Souvent, dit madame de Lamballe, il attend une autre vie pour les récompenser. Je ne vous cache pas, cependant, que j'ai moins d'inquiétude pour le roi que pour vous; ils semblent dans leur fureur le respecter encore.

Je sais, reprit la reine, que c'est moi qu'ils accusent; que l'on menace mes jours: mais je n'en suis pas moins décidée à ne jamais me séparer de mon mari, de mes enfans. La mort seule m'arrachera de leurs bras: je donnerai au roi les conseils que je croirai nécessaires à sa conservation, au bonheur de la partie saine de la nation; je sais qu'il ne

les suivra pas. Il ne s'est prêté qu'avec la plus grande répugnance aux dernières mesures. Si elles ne sont pas soutenues avec vigueur, elles auront les suites les plus funestes : mais quel que soit l'évènement, je suis décidée à périr plutôt que de manquer à mes devoirs d'épouse et de mère. Mais vous, ma chère Lamballe, qui n'avez aucun lien qui vous attache ici, que ne cherchez-vous à la cour de Savoye un asile tranquille pendant ces temps d'orage? — Je vous ai juré, madame, respect et fidélité ; ce serment que la charge dont je suis honorée près de vous, me rend inviolable, mon cœur le prononce avec bien plus de vérité à celle qui m'est si chère : non, madame, non, je ne quitterai point la France tant que vous y serez, et je

demande au ciel, si vos jours étoient tranchés par les scélérats qui osent demander votre mort, que la mienne précédât ces horreurs. Hélas ! ce vœu n'a été que trop accompli.

Quand on apprit à Paris, comme je l'ai dit, le départ de monsieur Necker, les brigands soudoyés par d'Orléans se livrèrent à toute leur rage. Dès le 11, ils se portèrent aux barrières et les brûlèrent : les journées du 12 et du 13 furent terribles. Si le duc eut eu la moindre audace, et qu'il eut osé se montrer, il étoit roi. On l'appeloit à grands cris : ne pouvant avoir sa personne, on s'empara de son buste et de celui de monsieur de Necker. On les promena dans tous les rues avec des hurlemens semblables à ceux des sauvages, lorsqu'ils sont prêts à se repaître

des membres palpitans de leurs prisonniers. Les invectives les plus grossières contre le roi, la reine, n'étoient interrompues que par les cris de vive monsieur le duc d'Orléans, vive monsieur Necker. On porta ces deux effigies dans les Champs-Elysées, sur le boulevard jusqu'à la place Louis XV, où un détachement de Royal Allemand voulant dissiper cet attroupement, chargea sur ces hommes ivres de vin et d'eau-de-vie. Celui qui portoit le buste de d'Orléans, effrayé par les armes des soldats, le laissa tomber; et cette image du plus vil des hommes fut couverte de boue, emblême de l'ame de celui qu'elle représentoit. Un autre néanmoins la releva; mais d'un coup de sabre la tête fut séparée du buste: comme si la providence avoit voulu

avertir ce scélérat, qu'un jour la sienne tomberoit sous la hache que ses farouches amis avoient promenée si long temps sur ses victimes. On continua les motions les plus incendiaires; et d'Orléans, toujours dans l'ombre, se contentoit de faire distribuer de l'argent, mais n'osoit paroître.

Le 13 au soir, cependant, en arrivant de Versailles, il descendit de sa voiture dans la grande cour du palais royal : la foule l'environne. On le presse, on veut qu'il donne des ordres, il ne peut qu'articuler : Que voulez-vous que je vous dise ? Armez-vous, mes amis, prenez des armes; et il remonta s'enfermer dans ses appartemens. C'étoit lui qui excitoit ces cris, ces clameurs, et il en étoit lui-même effrayé.

La reine écrivoit le 14 a madame de Lamballe que sa santé avoit empêché d'aller à Versailles : nous serions ici dans les plus vives alarmes, si monsieur de Launai ne nous avoit assuré qu'il répondoit de la Bastille ; on y fera transporter les fonds du trésor royal, de la caisse d'escompte et du mont-de-piété : l'on craint qu'ils ne soient pillés. Tant que nous aurons cette citadelle, les troubles de Paris ne peuvent être dangereux ; et comme elle est imprenable, nous sommes aussi tranquilles que ce moment peut le permettre. On dit que le prince de Lambesque a fait une grande imprudence : j'attends un courier de moment en moment, je ne fermerai pas ma lettre qu'il ne soit de retour.

Le peuple se porte vers la Bastille,

mais il est sans armes. Le roi est inquiet, très-inquiet ; c'est de cette journée-ci que dépend le sort de tout ce qui vous est cher. Ménagez-vous, mon amie, et venez me voir dès que vous le pourrez.....

.....

.....

.....

En effet, le peuple s'étoit porté vers la Bastille, et n'ayant point d'armes, il n'avoit pu que faire des menaces, dont monsieur de Launai n'étoit pas très-alarmé. Mais bientôt on pensa qu'il étoit inutile de tenter cette entreprise sans être armé ; et tous ces flots de peuple, qui semblables à la mer que le flux pousse à quelque distance du rivage, couvre la plage et la laisse à sec peu de momens : à peu-près de même la mul-

titude, qui occupoit toutes les avenues du faubourg Saint-Antoine tout-à-coup laisse ce quartier désert, et se porte aux Invalides, criant, blasphémant, disant qu'il leur faut des fusils, des canons, et qu'ils sauront bien se venger de ceux qui hésiteroient à répondre à leur demande. En effet, soit crainte, ce qui n'est pas à présumer dans de vieux militaires, soit qu'ils partageassent l'opinion de leurs concitoyens, ils leur livrèrent tous les fusils qui se trouvoient dans cette maison.

Mânes de Louis XIV qui venez errer avec orgueil dans cet édifice, qui plus qu'aucun autre de votre règne prouve votre grandeur, avec quelle profonde affliction ne les voyez-vous pas armer leurs bras contre le plus vertueux de vos suc-

cesseurs ! vous n'ignorez pas que si le peuple se rend maître de la Bastille, il n'y a plus pour la cour que le parti, ou d'affamer cette ville immense, ou de capituler avec elle. Louis pouvoit-il oublier que ce fut de la Bastille même que mademoiselle de Monpensier qui étoit parvenue à s'en rendre maîtresse, fit tirer ce coup de canon qui détruisit pour jamais tout projet d'ailliance entre elle et le monarque. Il doit se rappeler en frémissant, la fronde qui mit l'état à deux doigts de sa perte ; et surement il prie l'être des êtres, par la haute piété dont il avoit édifié son siècle à la fin de son règne, de détourner de sa race les maux dont il voyoit qu'elle étoit menacée.

La multitude reprend le chemin de la Bastille, revêtue d'armes que la

plupart ne savent pas manier ; mais qui n'en compte pas moins sur leur nombre, qui grossit à chaque instant, par les instigations perfides du duc, qui fait répandre que la représentation nationale est violée, que la cour fait égorger les députés du tiers, que la reine veut faire mettre le feu à Paris, qu'il y a des batteries sur Montmartre pour foudroyer la ville à boulets rouges, qu'on a trouvé les grils, que c'est l'abbesse de Montmartre qui récèle dans les immenses souterrains de son abbaye les munitions de guerre qui serviront pendant le siège ; qu'il faut à toute force s'emparer de la Bastille pour empêcher que la cour ne s'en serve pour mettre la ville entre deux feux : d'ailleurs, c'est une prison, il faut l'abbatre, les Français veulent la liberté.

Déjà quelques jours avant, ils en avoient adopté le signe, dont Camille-des-Moulins avoient laissé le choix de la couleur. Ils avoit pris le verd, et le premier signe de ralliement fut quelques bouts de ruban de cette couleur; mais se rappelant que c'étoit la livrée de monsieur le comte d'Artois qu'ils proscrivoient, ils prirent celle du duc d'Orléans; et tout ce qui se portoit dans le faubourg Saint-Antoine avoit des cocardes rouges et bleues: à quelques jours de-là, ils ajoutèrent le blanc.

Ces couleurs que la victoire a rendues si éclatantes, ne laissent plus penser qu'elles furent celles du plus lâche des hommes. Mais dans l'origine, elles le furent; et les deux cent mille hommes qui se portè-

rent au pied de ses tours, auroient été les soldats de d'Orléans, si le ciel qui ne vouloit pas que la France fût livrée à ce monstre, ne l'eût rendu incapable de se mettre à leur tête.

Extrait d'une lettre de la reine à madame la princesse de Lamballe.

Le 14 au soir.

.....

.....

Tout est perdu, la Bastille est au pouvoir des Parisiens. Le malheureux de Launay a payé de sa vie l'imprudence qu'il a eue de baisser le pont.

.....

.....

Ne perdez pas un instant pour venir me joindre. Tous nos amis fuient ; puissent-ils échapper à la fureur du peuple! La consternation, l'effroi m'environnent. Le roi cède à la dure loi de la nécessité ; il abandonne tout projet de défendre les droits de la monarchie.

.....

.....

.....

Une solitude affreuse nous environne ; il ne nous reste de fidèles que les gardes-du-corps et les Suisses. Puissent-ils en être récompensés!

.....

.....

.....

Ils voudroient m'emmener ! moi ,

quitter mes enfans ! ou les séparer de leur père ! Non, impossible, impossible ; quel que soit le sort qui les attend, je le partagerai. Mais, venez, mon amie, j'ai besoin de vous ; j'ai besoin d'épancher dans votre cœur la douleur qui m'accableroit, si mon courage et ma résignation n'étoient pas au-dessus des maux que j'apprehende.....

.....

.....

FIN DU TOME IIIe.

Arcq (le chevalier d'), fils naturel non reconnu du comte de Toulouse, est forcé de quitter ce nom par arrêt du parlement. Pag. 31. Est exilé. 86.

Assemblée des notables. 71. Autre assemblée des notables. 115.

Balzais, portrait allégorique de la princesse de Lamballe. 164.

Breteuil (le baron de) est nommé premier ministre. 201.

Brienne (Lomenie cardinal de), sur-intendant des finances. 78.

Calonne, contrôleur-général. 65. Il développe son plan de finance. Le parlement refuse de l'enregistrer, et est exilé. 78.

Carl, ouvrier en orfévrerie, fait des fêtes dans la place Dauphine qui occasionnent un soulèvement. 102.

Chartres (le duc de). Ses voyages en Angleterre. 3. Il veut faire un voyage dans un aërostat. 19. Il cherche à se faire de nombreux partisans. 60.

Déclaration de Louis XVI, qui tend à dissoudre les états-généraux. 198. Disette factice de bled. 107.

Etats-Généraux. 166. Eugène de Savoie Carignan, frère de la Pse. de Lamballe, meurt au château de Domart en Picardie. 37.

Florian (le chevalier de) est reçu à l'académie Française. 88. Foulon, contrôleur-général. 201.

Gustave III, roi de Suède vient en France. 23.

Hocquart de Coubron ne peut parvenir à se faire nommer député aux états-généraux. 186.

Indépendance (l') des colonies unies de l'Amérique est reconnue. 1.

Joli-de-Fleuri, contrôleur-général. 65.

Lamballe (la Pse. de) est éloignée de l'intimité de la reine par la faction des Polignacs ; elle ne s'occupe que d'actes de bienfaisance. 7. Elle reparoît à la cour à la naissance du duc de Normandie. 30. Elle est empoisonnée par l'effet de la batterie de cuivre. 38. Elle reçoit à Sceau l'archiduc et l'archiduchesse Ferdinand. 41. Elle va à Villers-Cotterets voir la duchesse d'Orléans pendant l'exil de ce dernier. 83. Elle y fait une chûte dangereuse. 87. Son portrait en vers attribué à M. de Florian. 96. Elle se réunit à la duchesse d'Orléans, pour moyenner le rapprochement de ce dernier avec la cour. 145. Elle assiste à l'ouverture des états-généraux. 164. Elle a avec la reine une conversation sur ce sujet. 180.

Mongolfier découvre l'art d'élever les aërostates. 9. Motte (comtesse de la), née Valois. 44.

Necker présente son compte rendu. 63. Il est disgracié peu de temps après. 65. Il est rappelé par la faction d'Orléans après la retraite du cardinal de Brienne. 101. Il est forcé de se retirer après la déclaration de Louis XVI, du 23 juin. 209.

Orléans (le duc d'), père du duc de Chartres, meurt. 72.

Orléans (le duc d') dont on a parlé jusqu'à présent sous le nom du duc de Chartres, hérite de son père. 73. Il proteste contre ce qui s'est fait à la séance royale ; il est exilé pour ce sujet à Villers-Cotterets. 81. Il se fait nommer député du tiers à l'assemblée des états-généraux. 177. Il emploie tous les moyens de cor-

ruption envers les soldats. 193. Il envoie dans toutes les campagnes des émissaires pour répandre la terreur. 203. On prend chez Curtius les bustes de d'Orléans et de Necker, que l'on porte en triomphe. 212.

Ormesson (le Fèvre d'), contrôl. général. 65.

Ouragan du 14 juillet 1788. 97.

Penthièvre (le duc de) fait avec Louis XVI l'échange de Rambouillet contre Chanteloup et le comté d'Ambroise. 42. Il est très-mécontent du duc d'Orléans son gendre. 73.

Soulèvement du faubourg Saint-Antoine contre Réveillon et Henriot. 167.

Fin de la Table du tome III.

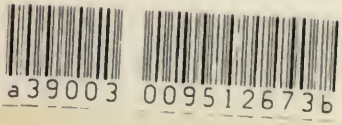
a39003 009512673b